

K. Marx

Le Capital
Livre III – Section VII

Les revenus et leur source

Table des matières

Chapitre XLVIII : La formule tripartite.....	3
Chapitre XLIX : Analyse complémentaire du procès de production.....	9
Chapitre L : L'apparence de la concurrence.....	16
Chapitre LI : Les rapports de distribution et les rapports de production	24
Chapitre LII : Les classes	27

Chapître XLVIII : La formule tripartite¹

1

Capital-Profit (profit d'entreprise + intérêt), Terre-Rente, Travail-Salaire, telle est la formule tripartite qui exprime tous les secrets de la production sociale. Mais l'intérêt est en réalité le produit caractéristique du capital, par opposition au profit d'entreprise, qui en est indépendant et qui est le salaire du travail : la formule se ramène donc à Capital-Intérêt, Terre-Rente, Travail-Salaire, expression de laquelle est heureusement éliminé le profit, la forme caractéristique que revêt la plus-value dans la production capitaliste.

Quand on examine de près cette trinité économique, on constate que les trois sources de la richesse annuellement disponible appartiennent à des sphères disparates et qu'il n'y a pas plus d'analogie entre elles qu'entre la taxe notariale, les betteraves rouges et la musique. Capital, Terre, Travail ! Le capital est non un objet, mais un rapport social de la production, adéquat à une forme historiquement déterminée de la société et représenté par un objet, auquel il communique un caractère social spécifique. Il n'est pas la somme des moyens de production matériels qui ont été produits, mais le résultat de leur transformation, car en eux-mêmes ils sont aussi peu capital que l'or et l'argent sont par eux-mêmes monnaie. Le capital personnifie les moyens de production, parce que ceux-ci, qui sont monopolisés par une partie de la société, constituent une entité en opposition avec la force de travail vivante, et dans cette opposition, figurent non seulement les produits des travailleurs transformés en forces autonomes et dominant ceux qui les produisent, mais encore les forces sociales et la forme future... [?] de ce travail. De sorte que le capital est une forme sociale, mystérieuse à première vue, de l'un des facteurs d'un procès social de production créé par l'Histoire.

Et à côté du capital figure la terre, la nature inorganique, *rudis indigestaque moles*², dans toute sa primordialité. La valeur est constituée par du travail ; la plus-value ne peut donc pas être constituée par de la terre. La fertilité absolue de la terre n'a d'autre effet que de faire produire par un travail donné un produit déterminé, en rapport avec la fertilité naturelle du sol ; de sorte que la différence de fertilité d'une terre à l'autre se marque en ce que des quantités égales de travail et de capital, par conséquent les mêmes valeurs, s'expriment par des quantités différentes de produits, par des produits de valeurs différentes. L'égalisation de ces valeurs sous forme de valeurs du marché a pour effet que *the advantages of fertile over inferior soil... are transferred from the cultivator or consumer to the landlord*³ (Ricardo, *Principles*, p. 6).

Et enfin comme troisième élément de la trinité, un fantôme, « le » travail, qui n'est qu'une abstraction, qui pris en lui-même n'existe pas ou qui, lorsque nous prenons la (illisible), représente d'une manière générale l'activité productive qui permet à l'homme de réagir sur la nature. Cette activité est non seulement dépouillée de toute forme et de toute caractéristique sociale, mais même dans son affirmation purement naturelle, elle est indépendante de la société, étrangère à toutes les sociétés et une manifestation vitale tant de l'homme primitif que de l'homme vivant en société.

2

Capital-Intérêt; Propriété foncière (propriété privée du globe terrestre, adéquate à la production capitaliste)-Rente, Travail salarié-Salaire : c'est sous cette forme qu'existe la connexion entre les sources du revenu. De même que le capital, le travail salarié et la propriété foncière sont des formes sociales historiques du travail et de la terre monopolisée ; toutes deux correspondent au capital et appartiennent à la même formation économique de la société.

Ce qui frappe d'abord dans cette formule, c'est que le capital s'y trouve juxtaposé à la terre et au travail : le Capital, la forme de l'un des éléments d'un système de production déterminé, propre à une phase historique du procès de production sociale ; la terre et le travail, deux éléments du procès de travail en lui-même, appartenant sous cette forme matérielle à tout système et tout procès de production, quelle que soit sa forme sociale. Ensuite le capital, la terre, le travail y figurent respectivement comme sources de l'intérêt (substitué au profit), de la rente et du salaire, leurs produits, leurs fruits. L'intérêt, la rente et le salaire sont trois parties de la valeur du produit : d'une manière générale des parties de valeur, et en argent des parties de prix. La formule : Capital-Intérêt est une formule du capital, bien que ce soit celle qui réponde le moins à la notion de ce dernier. Mais comment la terre peut-elle créer une valeur, c'est-à-dire une quantité socialement déterminée de travail et surtout comment peut-elle créer cette partie de la valeur de son produit qui constitue la rente ? La terre fonctionne comme agent de la production d'une valeur d'usage, d'un produit matériel, du blé, par exemple; mais elle n'intervient d'aucune manière dans la formation de la *valeur du blé*. Le blé n'a de la valeur que pour autant qu'il est l'expression matérielle d'une quantité déterminée de travail social, quelle que soit la matière dans laquelle ce travail est incorporé et quelle que soit la valeur d'usage de cette matière. Et ce principe n'est pas en contradiction : 1°) avec ce fait que dans des circonstances égales le bon marché ou la cherté du blé dépend de la fertilité de la terre ; car la productivité du travail agricole dépend de conditions naturelles, qui ont pour effet que la même quantité de travail peut être représentée par beaucoup ou peu de produits, par beaucoup ou peu de valeurs d'usage. La quantité de travail qui est représentée par une gerbe, dépend de la masse de la gerbe fournie par cette quantité de travail. La productivité de la terre intervient pour déterminer la masse de produit qui représente la valeur, mais la valeur est donnée et est indépendante de cette mesure. La valeur est représentée par la valeur d'usage et celle-ci est une condition de la création de la valeur, mais c'est une sottise d'opposer une valeur d'usage, la terre, à une valeur, qui en outre est une valeur spéciale. 2°) [Le manuscrit ne va pas plus loin].

¹ Les trois fragments que nous reproduisons ici se trouvent en différents endroits du manuscrit de la sixième partie. F. E.

² « Cette masse de matière brute et chaotique. » (Ovide : *Métamorphoses*, 1, 1, 7.)

³ « Les avantages d'un sol fertile par rapport à un sol moins fertile... passent du cultivateur ou du consommateur au propriétaire foncier ».

3

En réalité l'économie vulgaire ne fait qu'interpréter, systématiser et justifier doctrinalement les conceptions bourgeoises des agents de la production. Il n'y a donc rien d'étonnant à ce qu'elle ne soit pas frappée par ces absurdes contradictions apparentes des manifestations des rapports économiques - toute science serait superflue si l'apparence répondait directement à la nature des choses - et à ce qu'elle trouve ces rapports d'autant plus compréhensibles qu'elle en saisit moins la connexion intime et que la conception vulgaire les admet plus facilement. Aussi ne se doute-t-elle pas le moins du monde que la trinité (Sol et sous-sol-Rente, Capital-Intérêt, Travail-Salaire ou prix du travail) qui lui sert de point de départ, se compose de trois éléments à première vue incompatibles. En effet, nous avons une valeur d'usage, le sol, qui n'a pas de valeur, accouplée à une valeur d'échange, la *rente* : de sorte qu'un rapport social, considéré comme un objet, est mis en rapport avec la nature, c'est-à-dire qu'on établit un rapport entre deux grandeurs incommensurables. Puis vient *Capital-Intérêt*. Si l'on considère le capital comme une valeur déterminée représentée par de l'argent, il est *prima facie* absurde qu'une valeur ait plus de valeur qu'elle en a en réalité. Aucun terme intermédiaire n'apparaît dans l'expression Capital-Intérêt, qui donne du capital la formule la plus générale et par cela même la moins explicite. Aussi l'économie vulgaire préfère-t-elle à Capital-Intérêt, qui attribue à une valeur la qualité occulte de n'être pas égale à elle-même, la formule Capital - Profit, qui reflète avec plus de précision le rapport capitaliste. Et alors, poursuivie par la notion que 4 n'est pas égal à 5 et qu'il n'est pas possible d'égaliser 100 à 110 thalers, elle passe du capital-valeur au capital-matière, aux machines, aux matières premières, à la valeur d'usage du capital comme condition du fonctionnement du travail. Mais en raisonnant ainsi elle aboutit, comme pour la propriété foncière, à une expression incommensurable, le rapport entre une valeur d'usage, un objet, et un rapport inhérent à une production sociale déterminée, la plus-value. Et une fois arrivée dans le domaine de l'incommensurable, elle trouve que tout est éclairci et qu'il n'y a pas lieu d'aller plus loin ; le « Rationel » de la conception bourgeoise est atteint. Vient enfin *Travail-Salaire*, prix du travail, expression qui, ainsi que nous l'avons montré dans notre premier volume, contredit à première vue à la notion de la valeur et à celle du prix, qui n'est en général qu'une expression déterminée de la valeur. Il est évidemment absurde de parler du « prix du travail » ; mais ici l'économiste vulgaire est tout à fait satisfait, car il est d'accord avec la conviction profonde du bourgeois qui se figure qu'il paie de l'argent pour le travail, et la contradiction entre la formule et la notion de la valeur le dispense de l'obligation de comprendre cette dernière.

Nous⁴ avons vu que le procès de production capitaliste est une forme historiquement déterminée du procès de production sociale en général. Ce dernier est autant un procès de production des conditions matérielles de la vie humaine qu'un procès (en voie d'évolution) de production et de reproduction des conditions mêmes de la production, c'est-à-dire de la forme sociale économique qui y correspond. En effet, l'ensemble des rapports que les agents de la production ont entre eux et avec la nature constitue la structure économique de la société. Comme dans tous les systèmes qui l'ont précédé, le procès de production capitaliste se déroule dans des conditions matérielles déterminées, qui règlent en même temps les rapports sociaux de la vie de ceux qui y participent. Ces conditions comme ces rapports sont à la fois des facteurs et des résultats de la production capitaliste, qui les produit et les reproduit. Nous avons vu ensuite que, durant le procès social de production qui lui est adéquat, le capital extrait une quantité déterminée de surtravail du producteur immédiat, surtravail dont il ne paie pas l'équivalent et qui, de par son essence, est du travail forcé, bien qu'il semble être le résultat d'un contrat librement consenti. Ce surtravail revêt la forme d'une plus-value, qui existe à l'état d'un surproduit. D'une manière générale, le surtravail, le travail en quantité plus considérable que ne l'exigent les besoins, est inévitable dans toutes les organisations ; mais dans la société capitaliste comme dans l'esclavage il repose sur un antagonisme, sur l'oisiveté d'une partie de la société. Une quantité déterminée de surtravail est nécessaire pour l'assurance contre les accidents et l'extension progressive et inévitable du procès de production - ce qui constitue l'accumulation dans la société capitaliste - sous l'action du développement des besoins et de l'augmentation de la population.

Le capitalisme contribue au progrès de la civilisation en ce qu'il extrait ce surtravail par des procédés et sous des formes qui sont plus favorables que ceux des systèmes précédents (esclavage, servage, etc.) au développement des forces productives, à l'extension des rapports sociaux et à l'éclosion des facteurs d'une culture supérieure. Il prépare ainsi une forme sociale plus élevée, dans laquelle l'une des parties de la société ne jouira plus, au détriment de l'autre, du pouvoir et du monopole du développement social, avec les avantages matériels et intellectuels qui s'y rattachent, et dans laquelle le surtravail aura pour effet la réduction du temps consacré au travail matériel en général. Lorsque le travail nécessaire et le surtravail sont l'un et l'autre égaux à 3, la journée de travail est égale à 6 et le taux du surtravail est de 100 %, tandis que le taux du surtravail n'est plus que de 33 ⅓ %, lorsque la journée de travail est égale à 12, et se décompose en 9 de travail nécessaire et 3 de surtravail. Or c'est la productivité du travail qui détermine la quantité de valeurs d'usage qui peut être produite dans un temps déterminé de travail nécessaire et de surtravail. La richesse effective de la société et la possibilité d'une extension continue du procès de reproduction dépendent donc, non de la longueur, mais de la productivité du surtravail et des conditions plus ou moins favorables dans lesquelles il est exécuté. Le règne de la liberté ne commence en fait que là où cesse le travail imposé par la nécessité et les considérations extérieures ; de par la nature des choses, il existe donc au-delà de la sphère de la production matérielle proprement dite. La lutte du sauvage contre la nature pour la satisfaction de ses besoins, la conservation et la reproduction de son existence, s'étend à l'homme civilisé, quels que soient la forme de la société et le système de la production. A mesure que l'homme se civilise, s'étendent le cercle de ses besoins et son asservissement à la nature, mais en même temps se développent les forces productives qui lui permettent de s'en affranchir. A ce point de vue la liberté ne peut être conquise que pour autant que les hommes socialisés, devenus des producteurs associés, combinent rationnellement et contrôlent leurs échanges de matière avec la nature, de manière à les réaliser avec la moindre dépense de force et dans les conditions les plus dignes et les plus conformes à la nature humaine. Sans cela le joug de la nécessité ne cessera de peser sur eux et ils ne connaîtront pas le vrai régime de la liberté, dans lequel le

⁴ Commencement du chapitre XLVIII, dans le manuscrit.

développement de leurs forces se fera exclusivement pour eux. La condition fondamentale de, cette situation est le raccourcissement de la journée de travail.

Lorsqu'on fait abstraction des irrégularités accidentelles de la répartition pour ne considérer que l'action générale de la loi, on voit que dans la société capitaliste la plus-value ou le surproduit se partage comme un dividende entre les capitalistes au prorata de la fraction de capital social que chacun possède. Elle est représentée par le profit moyen, qui se subdivise en profit d'entreprise et intérêt, et tombe ainsi en partage à deux catégories distinctes de capitalistes. Mais la propriété foncière intervient pour limiter la part de la plus-value que peut s'approprier le capital; car de même que le capitaliste prélève sur l'ouvrier le surtravail et la plus-value sous forme de profit, de même le propriétaire foncier enlève au capitaliste une partie de cette plus-value, qui constitue la rente.

Lorsque nous parlons du profit, de la part de la plus-value qui tombe en partage au capital, nous pensons donc au profit moyen (le profit d'entreprise + l'intérêt), c'est-à-dire à ce qui reste du profit total lorsque la rente en a été déduite. Le profit du capital et la rente foncière ne sont donc que les deux parties dans lesquelles se décompose la plus-value, et il n'y a entre eux que cette différence que l'une représente la part du propriétaire foncier et l'autre, la part du capitaliste. C'est le capital qui extrait directement des ouvriers le surtravail (qui devient la plus-value et le surproduit) et à ce point de vue il doit être considéré comme le producteur de la plus-value. Quant à la propriété foncière, elle reste en dehors du procès réel de production, et son rôle se borne à s'annexer une partie de la plus-value prélevée par le capital. Il n'en résulte pas cependant que le propriétaire foncier reste étranger au procès capitaliste de production ; il y joue un rôle, et ce rôle résulte, non de ce qu'il exerce une pression sur le capital ou de ce que la grande propriété foncière, qui exproprie les travailleurs de leurs moyens de travail, est une prémice et une condition de la production capitaliste, mais de ce qu'il personnifie un des éléments essentiels de la production.

Enfin vient l'ouvrier qui, en sa qualité de propriétaire et de vendeur de sa force de travail, reçoit sous le nom de salaire une part du produit, équivalente à la fraction de son travail que nous appelons le travail nécessaire et devant servir à sa conservation et à sa reproduction quelque aisée ou quelque misérable que soit son existence.

Quelque disparates que puissent paraître les rapports du capital, de la terre et du travail, ils ont cependant quelque chose de commun. Bon an, mal an, le capital produit du profit pour le capitaliste, la terre fournit de la rente au propriétaire et la force de travail - dans des conditions normales et aussi longtemps qu'elle peut être utilisée - rapporte du salaire à l'ouvrier. Ces trois parties de la valeur produite annuellement et les fractions du produit annuel qui les représentent, peuvent être dépensées - nous faisons abstraction de l'accumulation - année par année, sans que la source de leur reproduction tarisse. Ils représentent les fruits annuels d'un arbre perpétuel ou plutôt de trois arbres, les revenus de trois classes - capitalistes, propriétaires, ouvriers - dont la répartition est faite par le capitaliste producteur, qui met le travail en œuvre et prélève directement la plus-value. Le capital, la terre et la force de travail ou plutôt le travail sont pour le capitaliste, le propriétaire et l'ouvrier les trois sources de leurs revenus spécifiques, le profit, la rente et le salaire. En effet, pour le capitaliste, le capital est une pompe qui aspire sans cesse de la plus-value, pour le propriétaire, la terre est un aimant qui attire continuellement une partie de la plus-value, et pour l'ouvrier, le travail est un moyen à action ininterrompue d'obtenir une partie de la valeur qu'il crée, c'est-à-dire le salaire qui doit le faire vivre. En outre ce sont le capital, la terre et le travail qui assignent respectivement la forme de profit, rente et salaire aux trois parties de la valeur et du produit du travail annuel, et en font par cette transformation les revenus des capitalistes, des propriétaires et des ouvriers. Alors que la répartition doit avoir pour point de départ la valeur du produit annuel (qui n'est que du travail social matérialisé), les choses se présentent d'une manière opposée dans l'esprit des agents de la production. Le capital, la terre et le travail leur apparaissent comme trois sources indépendantes, desquelles sortent trois parties distinctes du produit annuel et qui, par conséquent, n'interviennent pas seulement pour donner aux parties de la valeur annuellement produite les formes différentes sous lesquelles elles deviennent les revenus des agents de production, mais donnent naissance à cette valeur elle-même, la substance des revenus.

[Ici il manque un feuillet du manuscrit]

Les inégalités de la rente sont en rapport avec les inégalités de fertilité des terres et dépendent donc de propriétés qui ont leur source dans le sol. Il en est réellement ainsi lorsqu'elles résultent de différences entre les valeurs des produits des différentes terres. Mais lorsqu'elles dérivent de différences entre les valeurs du marché, elles sont la conséquence d'une loi sociale basée sur la concurrence et qui est indépendante de la terre et de ses différents degrés de fertilité.

Il semblerait que tout au moins « Travail-Salaire » devrait être l'expression d'un rapport rationnel. Il n'en est ainsi pas plus que de « Terre-Rente ». Le travail, créateur de valeur et s'extériorisant dans la valeur des marchandises, n'a rien à voir dans la répartition de cette valeur entre différentes catégories, et le travail, caractérisé socialement par le salaire, n'est pas créateur de valeur. Nous avons démontré précédemment que le salaire, le prix du travail, est une expression irrationnelle de la valeur ou du prix de la force de travail, et que les conditions sociales déterminées dans lesquelles se fait la vente de la force de travail, sont complètement indépendantes du travail, agent général de la production. Le travail s'objective dans la partie de la valeur de la marchandise qui, sous forme de salaire, constitue le prix de la force de travail ; il engendre cette partie au même titre que les autres parties du produit, mais il ne s'objective ni plus, ni autrement dans cette partie que dans celles qui constituent la rente ou le profit. D'ailleurs lorsque nous considérons le travail comme créateur de la valeur, nous ne l'envisageons pas sous sa forme concrète comme condition de la production, mais dans sa destination sociale, qui est différente de celle du travail salarié.

Même l'expression « Capital-Profit » est incorrecte. Lorsque l'on prend le capital dans la seule relation où il est producteur de plus-value, c'est-à-dire dans son rapport avec la force de travail, dans lequel il extrait de la plus-value par la pression qu'il exerce sur l'ouvrier, on est amené à considérer la plus-value totale, c'est-à-dire le profit (profit d'entreprise + intérêt) et la rente. Or, dans l'expression « Capital-Profit », il n'est en rapport qu'avec la partie de la plus-value qui représente le revenu du capitaliste, et toute relation s'efface encore davantage dès que l'expression prend la forme « Capital-Intérêt ».

Par conséquent, si nous avons été amenés en premier lieu à signaler le disparate des trois sources, nous sommes conduits maintenant à constater que leurs produits, les revenus, appartiennent tous à la même sphère, celle de la valeur. Le rapport entre des grandeurs, non seulement incommensurables mais incomparables, a donc pu s'établir, parce que l'on a envisagé le capital, de même que la terre, de même que le travail, uniquement au point de vue matériel, comme moyen de production, et que l'on a fait abstraction de ses rapports avec les travailleurs et de son existence comme valeur. Dans ce sens la formule Capital-Intérêt (profit), Terre-Rente, Travail-Salaire, manque de coïncidence. En effet, pour ceux dont la conception est limitée par le cadre de la production capitaliste, le travail salarié n'est pas une forme socialement déterminée du travail, mais tout travail est de par sa nature un travail salarié ; il en résulte que pour eux les formes sociales spécifiques que les conditions matérielles du travail - les moyens de production et la terre - revêtent par opposition au travail salarié, se confondent avec la forme purement matérielle de ces conditions de travail dans le procès de production. La forme des conditions du travail au sein desquelles les moyens de travail se convertissent en capital et la terre en terre monopolisée, en propriété foncière, cette forme caractéristique d'une phase déterminée de l'histoire n'est pas distinguée par eux de la nature et de la fonction des moyens de production et de la terre dans le procès de production en général. A leurs yeux, ces moyens de production sont capital de par leur nature et le mot capital n'est que leur « dénomination économique » ; la terre est de par sa nature la terre monopolisée par un nombre déterminé de propriétaires fonciers. Et de même que dans le capital et sa personnification, le capitaliste, le produit devient une force autonome qui s'oppose au producteur, de même le propriétaire foncier personnifie le sol avec le sous-sol, et se dresse sur ses ergots pour réclamer, en tant que force autonome, sa part du produit qu'il a contribué à obtenir ; de sorte que ce n'est pas la terre qui reçoit la part du produit qui lui revient et qui est nécessaire pour la conservation et l'accroissement de sa productivité, mais le propriétaire qui en trafique et la gaspille. Il est clair que le capital suppose le travail sous forme de travail salarié ; mais il est tout aussi clair que si l'on admet comme évident que le travail salarié est la forme du travail en général, le capital et la terre monopolisée doivent se présenter comme les formes naturelles des conditions du travail. Dès lors le capital est la forme naturelle du moyen de production, la caractéristique de son état et de sa fonction dans le procès de travail : capital et moyen de production sont deux expressions identiques, de même que terre et terre monopolisée par la propriété privée. Le moyen de production, capital de par sa nature, devient ainsi la source du profit et la terre, la source de la rente.

Le travail comme tel, considéré uniquement comme énergie productive, est rapporté au moyen de production, considéré non au point de vue de son rôle social, mais au point de vue de sa substance, et envisagé à la fois comme matière sur laquelle agit le travail et comme moyen par lequel il s'exerce, constituant par conséquent deux valeurs d'usage distinctes, la terre étant un moyen de travail naturel et le moyen de production, un moyen de travail artificiel. Dès que le travail est confondu avec le travail salarié, la forme sociale déterminée que les moyens de travail revêtent par opposition au travail, se confond avec leur forme matérielle ; le moyen de travail en lui-même devient capital et la terre, propriété foncière. La forme spéciale que les moyens de travail personnifiés affectent dans leur rapport avec le travail est alors une propriété inséparable de leur existence matérielle, un caractère immanent, leur appartenant nécessairement en tant qu'éléments de production, et le caractère social qu'une phase déterminée de l'histoire leur assigne dans la production capitaliste devient un caractère matériel qui leur est propre naturellement et pour ainsi dire de toute éternité. Les parts respectives que prennent au procès de production, d'une part les moyens de production artificiels (matières premières, outils, machines, etc.) et d'autre part la terre, champ d'activité primordial du travail, empire des forces naturelles et arsenal spontané des moyens de travail, semblent alors s'exprimer par les parts respectives qui leur sont assignées comme capital et comme propriété foncière, parts qui sont distribuées à leurs représentants sociaux sous forme de profit et de rente, de même que le salaire constitue la part de l'ouvrier. La rente, le profit et le salaire semblent donc résulter du rôle que la terre, les moyens de production artificiels et le travail jouent dans le procès de travail, même si nous considérons ce procès comme se déroulant uniquement entre l'homme et la nature et si nous faisons abstraction de toute cause historique déterminante. Les mêmes choses sont donc exprimées simplement sous une autre forme quand on dit : le produit, qui pour l'ouvrier salarié représente le produit de son travail, son revenu, n'est que le salaire, la partie de la valeur (du produit social mesuré par cette valeur) qui représente celui-ci. Mais par le fait, le travail salarié est confondu avec le travail en général, le salaire avec le produit du travail, et la partie de la valeur que le salaire représente avec la valeur créée d'une manière générale par le travail. Et en même temps les autres parties de la valeur, le profit et la rente, deviennent autonomes et doivent être rapportées à des sources spécifiquement différentes et indépendantes du travail ; elles doivent résulter des autres facteurs de la production et tomber en partage aux agents qui possèdent ceux-ci, le profit résultant des moyens de production, des éléments matériels du capital, et la rente de la terre étant représentée par les propriétaires fonciers ou la nature (Roscher).

La propriété foncière, le capital et le travail salarié se transforment ainsi en trois sources de revenu, dont l'une, le capital, attribue au capitaliste une partie de la plus-value qu'il extrait du travail sous forme de profit, dont l'autre, le monopole de la terre, en assigne une autre partie sous forme de rente au propriétaire foncier, et dont la troisième, le travail, accorde à l'ouvrier la dernière partie disponible de la valeur. Le capital, la rente foncière et le travail salarié deviennent donc les trois sources effectives des parties de la valeur existant respectivement sous forme de profit, de rente et de salaire -, ils sont le point de départ de la valeur du produit même⁵.

Nous avons montré précédemment comment les catégories les plus simples de la production capitaliste et même de la production de marchandises, comment la marchandise et l'argent présentent un caractère mystérieux, qui transforme en propriétés de la marchandise les rapports sociaux dont les éléments matériels de la richesse sont simplement la base dans la production et qui fait même une chose (l'argent) du rapport de la production. Toutes les formes sociales qui contribuent à la production des marchandises et à la circulation de l'argent sont englobées dans cette confusion, mais celle-ci est surtout profonde dans la production capitaliste et dans le capital, qui en est la catégorie dominante et le facteur déterminant. Les

⁵ *Wages, profit and rent are the three original sources of all revenue, as well as for all exchangeable value**. (A. Smith) - C'est ainsi que les causes de la production matérielle sont en même temps les sources des revenus primitifs qui existent (Storch, I, p. 259).

* *Salaire, profit et rente sont les trois sources premières de tout revenu et de toute valeur d'échange.*

choses se présentent encore sous un aspect simple, lorsque l'on considère le capital, comme extracteur de plus-value, dans le procès de production proprement dit ; dans ce cas leur enchaînement peut encore être saisi par l'intelligence des capitalistes, ainsi que le montre la lutte pour la réduction de la journée de travail. Et cependant même dans la sphère du procès immédiat entre le travail et le capital, cette simplicité est loin de se maintenir. A mesure que se développent, au sein de la production capitaliste proprement dite, la plus-value relative et la productivité sociale du travail, les forces productives et leur enchaînement social semblent transportés du domaine du travail dans celui du capital, et le capital devient un être mystérieux auquel on rapporte et dont on fait provenir toutes les forces socialement productives du travail. Alors intervient le procès de circulation, qui englobe dans ses transformations de matière et ses modifications de formes toutes les parties du capital, même celles du capital agricole et qui met à l'arrière plan les conditions primitives de la production de la valeur. Déjà dans le procès immédiat de production, le capitaliste est producteur de marchandise et dirigeant de la production de marchandises, et le procès ne se déroule pas pour lui comme s'il devait exclusivement lui permettre d'extraire de la plus-value. Quelle que soit la quantité de celle-ci que le procès de production incorpore à la marchandise, le procès de circulation doit intervenir pour assurer la vente du produit, et il en résulte que la reconstitution, tant de la plus-value que de la valeur qu'il contient, semble non pas être réalisée simplement, mais déterminée par le procès de circulation. Cette apparence semble d'autant plus être la réalité que d'une part le profit qui accompagne les opérations de vente dépend de la fraude, de la ruse, de la pratique des affaires, de l'habileté et des mille conjonctures du marché, et que d'autre part un second facteur, le temps de circulation, fait sentir son action à côté du temps de travail. Il est vrai que ce facteur intervient pour limiter la formation de valeur et de plus-value, mais il semble agir aussi positivement que le travail et avoir sa source dans le capital. Dans le Livre II, nous n'avons étudié la sphère de circulation qu'au point de vue des changements de formes qu'elle provoque et de l'évolution morphologique que le capital y subit. En réalité la circulation est le champ d'action de la concurrence, dans lequel le hasard joue le grand rôle et où la loi immanente qui règle ce jeu du hasard, ne peut être dégagée que lorsque l'on considère un grand nombre de cas, ce qui fait qu'elle échappe nécessairement à l'observation et à la compréhension des agents isolés de la production. En outre le procès de production dans son ensemble, qui comprend la production proprement dite et la circulation, engendre de nouvelles formes, qui effacent de plus en plus les traces de la connexion intime des faits, qui font apparaître les facteurs de la production comme indépendants l'un de l'autre et dans lesquelles les éléments de la valeur se figent de plus en plus comme formes autonomes.

Ainsi que nous l'avons vu, la transformation de la plus-value en profit n'est pas plus déterminée par le procès de circulation que par celui de production. Le profit est rapporté non au capital variable qui engendre la plus-value mais au capital total, et son taux est régi par des lois qui lui sont propres, si bien qu'il peut varier indépendamment du taux de la plus-value. Tous ces faits dissimulent la nature vraie de la plus-value et cachent le ressort qui fait agir le capital, ce qui est d'autant plus facile que le profit se transforme en profit moyen et que la valeur devient le coût de production moyen, le prix régulateur du marché. Nous nous trouvons ainsi en présence d'un procès social très compliqué, dans lequel les capitaux sont égalisés, où les prix moyens des marchandises sont différents de leurs valeurs et où les profits moyens dans les différentes branches de production sont indépendants de l'exploitation effective du travail dans chaque entreprise. Et c'est non seulement en apparence, mais bien réellement que le prix moyen des marchandises n'est pas égal à leur valeur et au travail qu'elles contiennent, et que le profit moyen d'un capital déterminé est différent de la plus-value que ce capital a extrait des ouvriers qu'il a mis en oeuvre. La valeur de la marchandise n'apparaît plus directement que dans la variation que communique au coût de production la variation de la productivité du travail, par conséquent dans le mouvement du coût de production et non à sa limite. Le profit ne semble plus être déterminé qu'accessoirement par l'exploitation immédiate du travail, dans les seuls cas où cette exploitation permet à un capitaliste de réaliser un profit différent du profit moyen. Même les profits moyens semblent avoir leur source dans le capital et être indépendants de l'exploitation, même de l'exploitation anormale et de l'exploitation normale dans des conditions exceptionnellement favorables, qui ne paraissent capables d'autres influences que de provoquer des déviations des profits moyens. Enfin la subdivision du profit en profit d'entreprise et intérêt - nous faisons abstraction des profits des commerces de marchandises et d'argent, qui, basés sur la circulation, semblent résulter exclusivement de celle-ci et être étrangers au procès de production. - achève de donner à la plus-value une forme autonome et indépendante de sa substance et de son essence. D'un côté, une partie du profit s'affranchit totalement du rapport capitaliste et semble avoir pour origine le travail salarié du capitaliste et non la fonction de celui-ci d'exploiter le travail des salariés ; de l'autre côté, se présente l'intérêt, indépendant en apparence du travail salarié de l'ouvrier et du travail du capitaliste, semblant découler d'une source qui lui est propre, le capital. Si à la surface de la circulation le capital se présente comme un fétiche, communiquant à la valeur la propriété d'engendrer de la valeur, il revêt, lorsqu'il devient capital productif d'intérêts, sa forme la plus étrange et la plus caractéristique. Aussi le terme « Capital-Intérêt » est beaucoup plus logique que « Capital - Profit » à côté de « Terre - Rente » et « Travail-Salaire », car le profit emporte inévitablement un souvenir de son origine, tandis que la rente, loin de rappeler celle-ci, se dresse en opposition avec elle.

Enfin à côté du capital, engendrant par lui-même de la plus-value, vient se placer la propriété foncière, assignant une limite au profit moyen et transférant une partie de la plus-value à une classe qui ne travaille pas elle-même, qui n'exploite pas directement des travailleurs et qui ne peut même pas, comme le capital productif d'intérêts, s'adresser cette consolation qu'elle court un risque ou s'impose une privation. La partie de la plus-value qui est ici en cause semble avoir pour point de départ, non des rapports sociaux, mais un élément naturel, la terre. Par là s'achève la séparation des différentes parties de la plus-value ; leur connexion intime cesse d'exister et la source dont elles découlent est complètement dissimulée.

La trinité économique Capital-Profit ou mieux Capital - Intérêt, Terre - Rente, Travail - Salaire, qui rapproche de leurs sources les parties constitutives de la valeur et de la richesse, achève la mystification de la production capitaliste, complète l'objectivation des rapports sociaux et marque l'interdépendance des conditions matérielles de la production et de leur rôle historico-social. Elle est la formule de ce monde ensorcelé et renversé, dans lequel Monsieur le Capital et Madame la Terre font les revenants et apparaissent tantôt avec leurs caractères sociaux, tantôt comme de simples objets. Le plus grand mérite de l'Économie classique est d'avoir ramené l'intérêt et la rente à la plus-value, en considérant l'intérêt comme une partie du profit et la rente comme un excédent sur le profit moyen, d'avoir décrit le procès de circulation comme ayant pour objet de simples changements de formes et d'avoir réduit au travail, dans le procès de production proprement dite, la valeur

et la plus-value des marchandises. Agissant ainsi elle a mis en évidence la fausse apparence des éléments sociaux de la richesse, la personnification des objets et l'objectivation des rapports de la production, cette religion de la vie de tous les jours. Cependant - il ne pouvait guère en être autrement dans le monde bourgeois - les meilleurs de ses écrivains n'ont pas pu se dégager entièrement de ce monde des apparences qui a sombré sous leurs critiques, et ils tombent tous plus ou moins dans des inconséquences, des solutions imparfaites et des contradictions. D'autre part il est naturel que les agents effectifs de la production se trouvent très bien de la formule irrationnelle Capital-Intérêt, Terre-Rente, Travail-Salaire, qui reflète fidèlement les apparences au milieu desquelles ils se meuvent et avec lesquelles ils se trouvent journellement en contact. Et il est incontestablement tout aussi naturel que les écrivains de l'Économie vulgaire, qui ne font que mettre sous une forme didactique, plus ou moins doctrinale et systématique, les conceptions journalières des agents de la production, se soient jetés sur cette trinité économique, qui masque la connexion intime des choses, comme sur la base absolument appropriée à leur plate suffisance. Enfin cette formule répond aux intérêts des classes dirigeantes, car elle proclame dogmatiquement la fatalité naturelle et la légitimité éternelle de leurs revenus.

En faisant l'exposé des formes objectives des rapports de la production, nous n'avons pas signalé que les conjonctures du marché, le mouvement des prix, les périodes du crédit, les cycles de l'industrie et du commerce, les alternatives de prospérité et de crise ont pour effet de faire de ces rapports, aux yeux des agents de la production, des lois naturelles et des nécessités inéluctables. Si nous en avons agi ainsi, c'est parce que le mouvement effectif de la concurrence ne rentre pas dans le cadre de notre étude, qui n'a pour but que d'analyser l'organisation interne de la production capitaliste, pour ainsi dire dans sa moyenne idéale.

Dans les formes antérieures de la société nous ne rencontrons guère cette mystification économique, si ce n'est en ce qui concerne l'argent et le capital productif d'intérêts. Et d'abord elle est exclue, Par la nature des choses, des organisations où la production ne fournit que des valeurs d'usage destinées à la consommation immédiate et où l'esclavage et le servage constituent, comme dans l'antiquité et au moyen âge, la base essentielle de la production sociale. Dans ces organisations l'asservissement des producteurs aux conditions de la production est caché par les rapports des sujets à leurs maîtres, rapports qui apparaissent comme les ressorts immédiats du procès de production. Dans les communautés primitives où règne un communisme natif et même dans les cités antiques, c'est la communauté elle-même avec ses conditions d'existence, qui est la base et le but de la production et de la reproduction. Même dans les corporations de métiers du moyen âge, le capital et le travail ne semblent pas être indépendants l'un de l'autre et leurs rapports sont déterminés par la corporation et ses attributs, par la conception du devoir professionnel, de la maîtrise, etc. Ce n'est que dans la production capitaliste....⁶

⁶ Le manuscrit s'interrompt ici (N.R.)

Chapitre XLIX : Analyse complémentaire du procès de production

Dans l'analyse que nous allons entreprendre nous pouvons ne pas tenir compte de la distinction entre le coût de production et la valeur, étant donné que cette distinction s'efface lorsque l'on considère, ainsi que nous allons le faire, la valeur de l'ensemble du produit annuel du travail, c'est-à-dire le produit de tout le capital social.

Le profit (profit d'entreprise + intérêt) et la rente ne sont que des formes particulières de certaines parties de la plus-value des marchandises, la somme du profit moyen et de la rente étant égale à la plus-value. Il se peut cependant qu'une partie du surtravail et de la plus-value contenus dans les marchandises n'intervienne pas directement pour la formation du profit moyen, et que par conséquent une partie de la valeur des marchandises ne soit pas comprise dans leur prix. Mais cette différence disparaît, d'abord par l'établissement des moyennes, ensuite parce qu'une compensation intervient, soit que la marchandise vendue au-dessous de sa valeur entre comme élément dans le capital constant, ce qui fait hausser le taux du profit, soit qu'elle serve à la consommation improductive, ce qui a pour effet que le profit et la rente sont représentés par une quantité plus grande de produits. En tout cas et alors même qu'une partie de la plus-value n'intervient pas dans le prix, la somme du profit et de la rente ne peut pas dans les conditions normales, c'est-à-dire lorsque le salaire est en rapport avec la valeur de la force de travail, être supérieure à la plus-value totale, mais elle peut être plus petite que celle-ci. Même la rente résultant d'un monopole, lorsqu'elle ne forme pas une catégorie spéciale et n'est pas prélevée sur le salaire, représente toujours une part, parfois indirecte, de la plus-value. En effet, si elle ne résulte pas, comme la rente différentielle, d'un excédent du prix sur le coût de production, ou comme la rente absolue, d'un excédent de la plus-value sur le profit moyen, elle provient de la plus-value d'autres marchandises, par exemple, des marchandises qui sont échangées contre celle qui jouit d'un prix de monopole.

La somme du profit moyen et de la rente ne pouvant pas dépasser la grandeur dont elles sont les deux parties et qui existait avant eux, il est absolument indifférent pour notre étude que toute la plus-value des marchandises, c'est-à-dire tout le surtravail qui leur est incorporé, soit réalisée ou non dans leur prix. Nous savons déjà que le surtravail n'est jamais réalisé entièrement, à cause de la variation continue de la quantité de travail social indispensable pour la production d'une marchandise déterminée, variation résultant des modifications incessantes qui interviennent dans la productivité de la force de travail et qui ont pour effet que continuellement une partie des marchandises est produite dans des conditions anormales et doit être vendue au-dessous de sa valeur. Néanmoins la somme du profit et de la rente est égale à toute la plus-value (surtravail) réalisée, que nous pouvons, dans l'étude que nous poursuivons, évaluer à la plus-value totale (Le profit et la rente sont, en effet, de la plus-value réalisée, c'est-à-dire la plus-value qui fait partie des prix des marchandises, c'est-à-dire, en pratique, toute la plus-value qui représente une partie de ce prix).

D'autre part, le salaire, la troisième forme particulière du revenu, est toujours égal à la partie variable du capital, c'est-à-dire à la partie qui est dépensée pour payer les ouvriers, pour acheter, non des instruments de travail, mais de la force de travail vivante (Le travail payé dans la consommation du revenu est lui-même payé par du salaire, du profit ou de la rente, et ne fait donc pas partie de la valeur des marchandises employées pour le payer; il n'est donc pas à considérer dans l'analyse de la valeur des marchandises et de ses composants). Le salaire est la forme objective de la partie de la journée de travail qui reproduit la valeur du capital variable et par suite le prix du travail; il constitue la partie de la valeur de la marchandise dans laquelle l'ouvrier reproduit la valeur de sa force de travail, c'est-à-dire le prix de son travail. La journée de travail comprend deux parties: l'une, dans laquelle l'ouvrier accomplit la quantité de travail nécessaire pour reproduire la valeur de ses moyens d'existence, correspond à la partie payée de son travail et comprend le travail indispensable pour sa conservation et sa reproduction; l'autre, qui est du surtravail, du travail non payé, est représentée par la plus-value contenue dans les marchandises qu'il produit, plus-value qui se subdivise en profit (profit d'entreprise + intérêt) et rente.

La partie de la valeur des marchandises, dans laquelle se réalise le travail qu'y ont consacré les ouvriers pendant un jour ou une année, la valeur totale du produit créé par ce travail, comprend donc les valeurs du salaire, du profit et de la rente. Les ouvriers n'accomplissent d'autre travail que celui-là et ils ne créent d'autre valeur que la valeur totale du produit, englobant le salaire, le profit et la rente. Cette valeur est égale au salaire, c'est-à-dire la valeur du capital variable augmenté de la plus-value. La valeur du produit créé annuellement ne reproduit donc pas la valeur du capital constant, car le salaire n'est égal qu'à la valeur du capital variable avancé pour la production, et la rente et le profit, égaux à la plus-value, ne sont que la valeur produite en sus de la valeur totale du capital avancé, laquelle comprend les valeurs du capital constant et du capital variable.

Il est sans importance pour la question que nous avons à résoudre qu'une partie de la plus-value devenue profit ou rente soit dépensée comme revenu ou accumulée, car la partie épargnée pour l'accumulation est destinée à être utilisée comme capital nouveau et ne doit nullement servir à renouveler du capital ancien dépensé pour la force ou les moyens de travail. Nous pouvons donc admettre, afin de simplifier le raisonnement, que les revenus passent totalement à la consommation improductive.

Nous nous trouvons devant une double difficulté :

Primo. - La valeur du produit annuel, qui sert à la dépense des trois revenus, salaire, profit, rente, contient, outre la partie qui correspond au salaire et celle qui se résout en profit et rente, une autre partie égale à la valeur du capital constant consommé pour obtenir le produit. Elle est donc égale à Salaire + Profit + Rente + C, le dernier terme représentant le capital constant. Comment la valeur créée annuellement, égale à Salaire + Profit + Rente, pourra-t-elle acheter un produit dont la valeur sera (Salaire + Profit + Rente) + C ? Comment la valeur produite annuellement pourra-t-elle acheter un produit d'une valeur plus grande qu'elle-même ?

Secundo. - Si nous faisons abstraction de la partie du capital constant qui n'entre pas dans le produit et qui continue à exister, mais avec une valeur réduite, après la production annuelle; si par conséquent nous ne tenons pas compte provisoirement du capital fixe appliqué mais non consommé, nous voyons que le nouveau produit contient toute la partie du capital constant qui a été avancée sous forme de matières premières et de matières auxiliaires, et qu'il renferme une partie

seulement de la partie du capital constant avancé pour les autres moyens de production. Or tout ce qui du capital constant a été consommé pour la production, doit être renouvelé en nature ; en supposant que les circonstances restent les mêmes et notamment que la productivité du travail reste invariable, il faudra dépenser pour le reproduire la même quantité de travail qu'il a fallu pour l'engendrer. Qui accomplira ce travail ? Par qui est-il exécuté ?

La première difficulté (Qui payera et avec quoi payera-t-il la valeur du capital constant incorporée au produit ?) implique que la valeur du capital constant consommé dans la production réapparaisse dans la valeur du produit. En cela elle n'est pas en contradiction avec les prémisses de la seconde difficulté, car nous avons démontré, déjà dans le Livre I, chap. VII (Production de valeurs d'usage et production de plus-value) que la simple addition d'un nouveau travail, bien que celui-ci ne reproduise pas l'ancienne valeur et crée seulement de la valeur supplémentaire, conserve quand même l'ancienne valeur dans le produit, ce qui est dû à ce que le travail fonctionne non comme créateur de valeur, mais comme travail appliqué à une production déterminée. Aucun travail supplémentaire n'est donc nécessaire pour conserver la valeur du capital constant dans le produit qui sera l'objet de la dépense du revenu, c'est-à-dire de la dépense de toute la valeur créée pendant l'année. Mais du travail nouveau et supplémentaire sera nécessaire pour reconstituer le capital constant qui aura été consommé pendant l'année, renouvellement sans lequel la reproduction serait impossible.

Tout le travail nouveau ajouté pendant l'année est représenté par la valeur nouvelle créée pendant l'année, c'est-à-dire par les trois revenus : Salaire, Profit, Rente. D'une part, il ne reste rien de disponible du travail social pour le renouvellement du capital constant consommé et à reconstituer partie en nature et en valeur, partie en valeur seulement (l'usure du capital fixe). D'autre part, la valeur (salaire + profit + rente) créée par le travail annuel ne paraît pas suffisante pour acheter le capital constant qui doit se trouver dans le produit annuel en même temps que le salaire, le profit et la rente.

Ainsi qu'on s'en sera aperçu, la solution du problème a déjà été donnée (Livre II, partie III) dans l'étude de la reproduction du capital total de la société. Si nous nous en occupons encore, c'est que dans le Livre II nous n'avons pas dégagé les formes de revenu, profit (profit d'entreprise + intérêt) et rente, sous lesquelles se présente la plus-value, et également parce que toute l'Économie politique depuis A. Smith a versé dans une erreur incroyable en faisant l'analyse de la forme salaire, profit et rente.

Dans notre étude du Livre II nous avons subdivisé le capital en deux grandes classes : la classe I produisant des moyens de production, la classe II produisant des objets de consommation. Cette classification, qui ne repose pas sur une hypothèse et est l'expression fidèle des faits, ne cesse pas d'être rigoureuse parce que certains produits (le blé, le cheval, etc.) peuvent servir à la fois à la consommation productive et à la consommation improductive. Pour le démontrer, considérons les produits annuels d'un pays. Une partie, quelle que soit sa capacité de servir comme moyens de production, passe à la consommation improductive ; c'est celle pour laquelle sont dépensés le salaire, le profit et la rente. Elle est le résultat de la production d'une section déterminée du capital social. Il est possible que le capital de cette section produise également des produits de la classe I ; s'il en est ainsi, la fraction de ce capital qui fournit les produits consommés productivement dans la classe I, n'est pas la même que celle qui livre les produits consommés improductivement dans la classe II. Tous les produits qui passent à la consommation improductive et pour lesquels sont dépensés les revenus, représente le capital qui a été dépensé pour l'obtenir et l'excédent qui a été produit en même temps. Ils sont les fruits du capital appliqué exclusivement à la production d'objets de consommation. De même les produits, les matières premières et les instruments de travail, obtenus comme moyens de reproduction, quelle que soit leur capacité naturelle de servir comme objets de consommation, sont les fruits du capital appliqué exclusivement à produire des moyens de production. Il est vrai que l'immense majorité des produits qui constituent le capital constant ont une forme matérielle qui les rend impropres à la consommation improductive ; mais lorsqu'il n'en est pas ainsi - un paysan petit, par exemple, manger le blé destiné aux semences, de même qu'il peut tuer, pour s'en nourrir, une bête de trait - le produit obéit néanmoins à la subdivision économique et c'est comme s'il n'était pas consommable.

Ainsi que nous l'avons dit, nous faisons abstraction, dans les deux classes, de la partie fixe du capital constant qui continue à exister en nature et en valeur à, côté du produit annuel.

La valeur des produits de la classe II, qui sont achetés au moyen des revenus (le salaire, le profit et la rente), comprend trois parties, dont l'une est égale à la valeur de la partie du capital constant qui a été dépensée pour les produire, l'autre, à la valeur du capital variable qui a été avancé pour les salaires et la troisième, à la plus-value (profit + rente) qui a été créée dans cette classe. La première de ces parties ne peut être consommée ni par les capitalistes de la classe II, ni par les propriétaires fonciers. Elle ne correspond à aucune partie de leur revenu ; elle doit être renouvelée en nature, et doit être vendue pour qu'il puisse en être ainsi. Les deux autres parties sont égales à la valeur des revenus (salaire + profit + rente) de la classe.

Les produits de la classe I comprennent les mêmes parties au point de vue de la forme, mais la partie qui constitue ici le revenu (salaire + profit + rente), c'est-à-dire le capital variable augmenté de la plus-value, n'est pas consommée improductivement dans la classe I, sous la forme que lui donne la production dans cette classe. Elle doit prendre la forme des produits de la classe II et pour cette raison être échangée contre la partie des produits de cette classe qui correspond à son capital constant. La partie des produits de la classe II, qui doit renouveler le capital constant de cette classe, est donc consommée improductivement et sous sa forme naturelle par les ouvriers, les capitalistes et les propriétaires fonciers, et inversement la partie des produits de la classe I, qui représente le revenu de cette classe, est consommée productivement par la classe II, dont elle reconstitue en nature le capital constant. Quant au capital constant consommé dans la classe I, il est reconstitué par les produits (moyens de production, matières premières, matières auxiliaires, etc.) de cette classe, soit qu'ils soient réutilisés directement par les capitalistes qui les ont produits, soit qu'ils fassent l'objet d'échanges entre les capitalistes de la classe.

Reprenons l'exemple de la reproduction simple, que nous avons analysé livre II, chap. XXII :

$$\begin{array}{l} \text{I. } 4\,000\,c + 1\,000\,v + 1\,000\,pl = 6\,000 \\ \text{II. } 2\,000\,c + 500\,v + 500\,pl = 3\,000 \end{array} \quad \left. \vphantom{\begin{array}{l} \text{I. } \\ \text{II. } \end{array}} \right\} = 9\,000$$

La partie $500\,v + 500\,pl = 1\,000$ des produits de la classe II est consommée comme revenu par les producteurs et les propriétaires fonciers de cette classe ; quant à la partie $2\,000\,c$, qui doit être renouvelée, elle est consommée par les ouvriers, capitalistes et rentiers de la classe I, dont les revenus s'élèvent à $1\,000\,v + 1\,000\,pl = 2\,000$. La partie ($2\,000\,c$) des produits de la classe II, qui ne peut pas être consommée par les producteurs et propriétaires de cette classe, est donc consommée improductivement par les producteurs et propriétaires de la classe I, et la partie ($1\,000\,v + 1\,000\,pl$) des produits de cette dernière, qui représente les revenus de la classe, est consommée comme capital constant par la classe II. Il ne reste donc plus à considérer que la partie $4\,000\,c$, des produits de la classe I. Cette partie est reconstituée par les produits mêmes de cette classe. Les chiffres de notre exemple sont évidemment hypothétiques, et la coïncidence exacte entre la valeur du revenu de la classe I et la valeur du capital constant de la classe II peut paraître arbitraire. Il est cependant évident que si les circonstances restent invariables et si le procès de reproduction se déroule dans des conditions normales, sans qu'il y ait accumulation, la valeur du salaire, du profit et de la rente de la classe I doit être égale à la valeur du capital constant de la classe II. Sans cela la classe II ne pourrait pas reconstituer en nature son capital constant, et la classe I ne pourrait pas faire passer son revenu de la forme inconsommable à la forme consommable.

La valeur des marchandises produites en une année, comme la valeur des marchandises produites par une entreprise déterminée, comme la valeur de toute marchandise, se subdivise donc en une partie A, qui reconstitue la valeur du capital constant qui a été avancé, et une partie B, qui représente le revenu, sous forme de salaire, de profit et de rente. Toutes circonstances égales, la seconde diffère de la première en ce que celle-ci ne prend jamais la forme de revenu et qu'elle reflue toujours sous forme de capital constant.

La partie B comprend le salaire, le profit et la rente, qui diffèrent en ce que le salaire représente du travail payé tandis que le profit et la rente représentent la plus-value. C'est-à-dire du travail non payé. La partie de la valeur du produit, qui correspond au salaire dépensé dans la production et qui sert à renouveler le salaire, reflue de la circulation comme capital variable, comme partie du capital qui devra être avancé pour la reproduction. Cette partie a une double fonction : elle se présente d'abord sous forme de capital et est échangée comme telle contre la force de travail ; ensuite elle prend, lorsqu'elle est remise aux ouvriers, la forme de revenu et est dépensée à l'achat de moyens d'existence. Cette double fonction apparaît clairement lorsque la circulation est assurée au moyen de la monnaie. D'abord, le capital variable, avancé en argent, paie la force de travail et cet achat aboutit à sa transformation en travail. Ensuite, au moyen de cet argent, les ouvriers achètent une partie des marchandises qu'ils ont produites et la consomment comme revenu. Si la circulation monétaire n'existait pas, une partie du produit des ouvriers représenterait du capital pour le capitaliste qui s'empare de l'ensemble de ce produit ; il avancerait cette partie aux ouvriers en échange d'une nouvelle quantité de force de travail, et de leur côté les ouvriers la consommeraient comme revenu, soit directement, soit en l'échangeant contre d'autres marchandises. La partie de la valeur du produit destinée à prendre dans la reproduction la forme de salaire, de revenu des ouvriers, reflue donc aux capitalistes comme capital variable. S'il n'en était pas ainsi le travail ne conserverait pas son caractère de travail salarié, le moyen de production ne se reproduirait pas comme capital et le procès de production cesserait d'être un procès de production capitaliste.

Pour échapper à des complications inutiles il convient de faire la distinction entre le produit brut et le produit net, d'une part, et le revenu brut et le revenu net, d'autre part.

Le produit brut est l'ensemble du produit fourni par la reproduction. Sa valeur est égale à celle du capital variable et du capital constant (à part la partie du capital fixe qui n'est pas consommée) avancés pour la production, augmentée de la plus-value (profit + rente). On peut dire également, en considérant l'ensemble du capital social, que le produit brut est égal à la somme des éléments matériels qui constituent le capital constant, le capital variable et la plus-value.

Quant au revenu brut, il est ce qui reste du produit brut quand on en déduit les éléments matériels du capital constant, de sorte que sa valeur est égale à celle du produit brut moins celle du capital constant. Le revenu brut est donc égal au salaire (le revenu des ouvriers) + le profit + la rente. Par contre le revenu net est ce qui reste du revenu brut après déduction du salaire ; il est donc égal à la plus-value et par suite au surproduit, qui sont réalisés par le capital et qui sont à partager entre les capitalistes et les propriétaires fonciers.

Nous avons vu que la valeur de toute marchandise comme la valeur du produit de chaque capital se décompose en deux parties, dont l'une renouvelle le capital constant et dont l'autre, à part la fraction qui reflue sous forme de capital variable, est destinée à se transformer en salaire, profit et rente, c'est-à-dire en revenu brut. Nous avons appris également que ce qui est vrai d'une marchandise et d'un capital isolé, est vrai de la valeur du produit annuel de la société. Cependant il y a une distinction à faire entre le produit d'un capital isolé et celui de la société - pour le capitaliste, le revenu brut diffère du revenu net, en ce que le premier comprend le salaire et que le second ne le contient pas ; pour une nation, le revenu se compose du salaire, du profit et de la rente, c'est-à-dire est égal au revenu brut. Il est vrai qu'une société ayant pour base la production capitaliste ramène tout au point de vue capitaliste et ne considère que le revenu constitué par le profit et la rente, c'est-à-dire le revenu net. C'est ce qui explique les considérations fantaisistes de M. Say, qui soutient que tout le revenu brut d'une nation se résout en revenu net, ce qui n'est que l'expression dernière et inévitable du dogme absurde qui se maintient dans l'économie politique depuis A. Smith, dogme qui prétend que la valeur des marchandises se décompose en dernière instance en revenu, salaire, profit et rente⁷.

⁷ Ricardo remarque très judicieusement au sujet des vues superficielles de Say : « M. Say dit ce qui suit du produit net et du produit brut : « Le produit brut est toute la valeur produite ; le produit net est ce qui en reste après déduction du coût de production » (Vol. II, p. 491). Le produit net n'existe donc pas, étant donné que, d'après M. Say lui-même, le coût de production comprend la rente, le salaire et le profit. Il dit page 508 : « La valeur d'un produit, la valeur d'un service productif, la valeur des frais de production sont toutes des valeurs similaires quand les choses suivent leur cours naturel. » Quand du tout on retranche le tout, il ne reste rien. » (Ricardo, *Principles*, chap. XXII, p. 512, note).

Il est naturellement très facile de constater qu'une partie du produit de chaque capitaliste doit se reconvertir en capital (même quand on fait abstraction de l'extension de la reproduction ou de l'accumulation), non seulement en capital variable, destiné à se reconvertir à son tour en salaires et à prendre la forme de revenu, mais en capital constant qui ne peut pas être transformé en revenu.

L'observation la plus superficielle du procès de production le fait voir clairement. Il n'en est plus de même et la difficulté commence dès qu'il s'agit du procès de production dans son ensemble. Alors il s'agit d'expliquer comment il se fait que la valeur de la partie du produit qui est dépensée (productivement ou improductivement) comme revenu, sous forme de salaire, de profit et de rente, se ramène effectivement dans l'analyse à la valeur totale des trois revenus, bien que la valeur de cette partie contienne, comme celle qui n'appartient pas au revenu, un élément C égal à la valeur du capital constant qui y est incorporé. Il est évidemment très facile de résoudre la difficulté en disant que ce n'est qu'en apparence que la valeur de la marchandise contient, au point de vue de chaque capitaliste en particulier, un élément différent de ceux qui affectent la forme de revenu, et que ce qui constitue le capital de l'un apparaît comme le revenu de l'autre. Mais cette explication ne montre pas comment le capital primitif peut être reconstitué alors que la valeur de tout le produit peut être consommée comme revenu, ni comment la valeur du produit de chaque capitaliste étant égale à la somme des trois revenus augmentée du capital constant C, la somme des valeurs des produits de tous les capitaux est égale seulement aux totaux des trois revenus. Autant dire que l'analyse est incapable de dégager les éléments simples du prix et qu'elle doit se contenter du cercle vicieux et du progrès à l'infini : ce qui apparaît comme capital constant se ramène au salaire, au profit et à la rente ; les valeurs des marchandises, qui représentent le salaire, le profit et la rente, sont déterminées par le salaire, le profit et la rente, et ainsi de suite à l'infini⁸.

Le principe absolument faux que la valeur des marchandises se ramène à la somme des salaires, du profit et de la rente, est exprimé sous une autre forme quand on dit qu'en dernière analyse le consommateur paie toute la valeur du produit, ou, suivant la phrase de Tooke, que la circulation d'argent entre les producteurs et les consommateurs est égale en dernière instance à la circulation d'argent entre les producteurs. Les difficultés qui conduisent à ces analyses absurdes peuvent être exposées brièvement comme suit :

Primo. - Le rapport fondamental entre le capital constant et le capital variable, par conséquent la nature de la plus-value et la base de la production capitaliste, n'ont pas été compris. La valeur de chaque marchandise englobe trois parties, dont l'une est égale au capital constant, l'autre au capital variable (salaire) et la troisième à la plus-value (profit et rente). Or comment est-il possible que l'ouvrier au moyen de son salaire, le capitaliste au moyen de son profit, le propriétaire foncier au moyen de sa rente, achètent des marchandises dont chacune contient, non exclusivement l'une ou l'autre des trois parties constitutives de la valeur, mais toutes les trois simultanément ? Comment est-il possible qu'au moyen de la valeur totale de leurs revenus ils puissent acheter les marchandises nécessaires à leur consommation, alors que ces marchandises contiennent outre la valeur totale des trois revenus, une quatrième partie, la valeur du capital constant ? Comment avec une valeur égale à trois peuvent-ils acheter une valeur égale à quatre ?⁹. Nous avons donné Livre II, deuxième partie, la réponse à cette question.

Secundo. - De même il n'a pas été compris comment le travail, lorsqu'il ajoute une nouvelle valeur, conserve l'ancienne sous une nouvelle forme.

Tertio. - On a envisagé l'enchaînement du procès de reproduction au point de vue d'un capital isolé et non au point de vue du capital total de la société. En agissant ainsi on a éludé la question comment le produit, qui réalise le salaire et la plus-value,

Ainsi qu'on le verra plus loin, Ricardo non plus n'a réfuté nulle part l'erreur de l'analyse de Smith, qui ramène le prix des marchandises à la valeur totale des revenus. Il ne s'en préoccupe pas et la considère comme exacte, étant donné qu'il « fait abstraction » dans ses recherches de la partie constante de la valeur des marchandises. De temps en temps il adopte la même conception.

⁸ « Dans toute société le prix de chaque marchandise se résout finalement dans l'une ou l'autre de ces trois parties (salaire, profit, rente) ou se ramène à toutes les trois... On pourrait croire qu'une quatrième partie serait nécessaire pour reconstituer le capital du fermier ou compenser l'usure de ses bêtes de labour ou de ses autres instruments d'exploitation. Mais il faut considérer que le prix de chaque instrument d'exploitation, d'un cheval de labour par exemple, se compose également des trois mêmes parties - la rente de la terre sur laquelle il a été élevé, le travail nécessaire pour l'élever et le profit du fermier qui fait la double avance de la rente de sa terre et du salaire de son travail. Donc, bien que le prix du blé puisse payer tant le prix que l'entretien du cheval, le prix total ne s'en résout pas moins, immédiatement ou finalement, dans les mêmes trois parties : rente, travail (c.-à-d. salaire) et profit » (A. Smith). Nous montrerons encore plus loin comment A. Smith sent lui-même la contradiction et l'insuffisance de son explication, qui n'est qu'une échappatoire qui nous envoie d'Hérode à Pilate, sans nous montrer nulle part une avance de capital pour laquelle le produit se résout finalement en ces trois parties.

⁹ Proudhon montre son incapacité de comprendre ce problème par cette niaiserie : l'ouvrier ne peut racheter son propre produit parce que celui-ci contient l'intérêt qui s'ajoute au prix de revient. M Eugène Forcade s'efforce de lui ouvrir les yeux de la manière suivante : « Si l'objection de Proudhon était fondée, elle n'atteindrait pas seulement le profit du capital, elle anéantirait la possibilité même de l'industrie. Si le travailleur est forcé de payer 100 la chose pour laquelle il n'a reçu que 80, si le salaire ne peut racheter dans un produit que la valeur qu'il y a mise, autant vaudrait dire que le travailleur ne peut rien racheter, que le salaire ne peut rien payer. En effet, dans le prix revient, il y a toujours quelque chose de plus que le salaire de l'ouvrier, et dans le prix de vente, quelque chose de plus que le profit de l'entrepreneur, par exemple, le prix de la matière première, souvent payé à l'étranger. Proudhon a oublié l'accroissement continu du capital national ; il a oublié que cet accroissement se constate pour tous les travailleurs, ceux de l'entreprise comme ceux de la main d'œuvre. » (*Revue des deux Mondes*, 1848, t. 24, p. 998). Voilà dans sa plus belle forme l'optimisme inséparable du vide de la conception bourgeoise. D'abord M. Forcade croit que l'ouvrier ne pourrait pas vivre s'il n'obtenait pas une valeur plus grande que celle qu'il produit, alors qu'en réalité le système capitaliste serait impossible si l'ouvrier obtenait effectivement toute la valeur qu'il produit. Ensuite il généralise la difficulté que Proudhon n'avait entrevue que sous un de ses aspects. Le prix de la marchandise comprend un excédent non seulement sur le salaire mais sur le profit, savoir la valeur constante, de sorte que d'après le raisonnement de Proudhon, le capitaliste ne peut pas non plus racheter la marchandise au moyen de son profit. Mais comment M. Forcade résout-il l'énigme ? Par une phrase dépourvue de sens : l'accroissement du capital ; ce qui fait que l'accroissement continu du capital se constaterait entre autres par ce fait que l'analyse du prix des marchandises, dont les économistes sont incapables lorsqu'il s'agit d'un capital de 400 devient superflue lorsque le capital est de 10.000. Que dirait-on d'un chimiste qui à la question : Comment se fait-il que les produits de la terre contiennent plus de carbone que de terre ? répondrait : Il en est ainsi à cause de l'accroissement continu de la production du sol. Avec sa volonté tenace de voir dans le monde bourgeois le meilleur des mondes possibles, l'Économie vulgaire perd tout souci de la vérité et de la science.

c'est-à-dire toute la valeur nouvelle créée pendant l'année, peut reconstituer la partie constante de sa valeur, tout en se convertissant en une valeur exprimée seulement par les revenus, et comment le capital constant consommé dans la production peut être reconstitué en nature et en valeur, bien que le travail nouvellement ajouté ne se réalise que dans le salaire et la plus-value. Or c'est précisément dans cette analyse de la reproduction et du rapport de ses éléments, tant au point de vue matériel qu'au point de vue de la valeur, que gît la difficulté.

Quarto. - A ces difficultés s'en ajoute une autre, qui est importante surtout lorsque les différentes parties de la plus-value prennent la forme de différentes catégories de revenus, et qui résulte de ce que les notions de capital et de revenu se modifient, de sorte que les distinctions entre ces éléments ne paraissent être que relatives au point de vue du capitaliste isolé et semblent s'effacer dans l'ensemble du procès de production. C'est ainsi, par exemple, que le revenu des ouvriers et des capitalistes de la classe I, qui produit du capital constant, renouvelle en nature et en valeur le capital constant de la classe II, qui produit des moyens de consommation. On pourrait donc tourner la difficulté en se déclarant que ce qui est revenu pour l'un est capital pour l'autre, et que ces distinctions n'ont par conséquent rien à voir avec la différenciation effective des composants de la valeur des marchandises. En outre, des marchandises qui sont destinées à constituer finalement les éléments matériels des revenus, par conséquent à être des objets de consommation, passent pendant l'année par différents états, sont, par exemple, d'abord fil, ensuite drap, font partie d'abord du capital constant et sont ensuite objets consommables, représentant le revenu. Il est donc possible qu'avec A. Smith on s'imagine que le capital constant est en apparence seulement un élément de la valeur de la marchandise, qui disparaît quand on envisage l'ensemble. De plus il y a échange de capital variable contre du revenu. En appliquant son salaire à l'achat de la partie des marchandises qui représente son revenu, l'ouvrier convertit en argent le capital variable du capitaliste. Enfin, une partie des produits qui constituent le capital constant est renouvelée en nature ou par l'échange, par ceux-mêmes qui produisent le capital constant, opération à laquelle les consommateurs restent étrangers. Or lorsqu'on ne tient pas compte de ces faits, il semble que le revenu du consommateur reconstitue tout le produit, y compris la partie de la valeur qui représente le capital constant.

Quinto. - A côté de la confusion résultant de la conversion de la valeur en coût de production en surgit une autre, due à ce que la plus-value se transforme en profit et en rente, des formes différentes du revenu rapportées à des éléments différents de la production. On oublie que la valeur est la notion fondamentale et que sa subdivision en différentes catégories de revenus ne modifie en rien la loi qui la caractérise. De même la loi de la valeur n'est nullement modifiée parce que l'égalisation des profits, c'est-à-dire la répartition de la plus-value entre les divers capitaux, et les obstacles que la rente absolue (par conséquent la propriété foncière) oppose jusqu'à un certain point à cette égalisation, déterminent un écart entre le prix moyen (régulateur) de la marchandise et sa valeur. Ces faits affectent uniquement l'importance relative de la plus-value dans les prix des différentes marchandises, mais ne suppriment pas la plus-value et n'empêchent pas la valeur totale des marchandises d'être la source des divers composants des prix.

Cette confusion, que nous étudierons dans le chapitre suivant, provient nécessairement de ce qu'en apparence la valeur résulte des parties qui la composent. En effet, les composants de la valeur des marchandises se présentent sous des formes autonomes dans les différents revenus et sont rapportés non à la valeur de la marchandise qui est leur source, mais aux différents éléments matériels de la production considérés comme sources de ces revenus ; ils sont envisagés par conséquent comme des parties de la valeur revenant aux agents de la production, les ouvriers, les capitalistes et les propriétaires fonciers. Dès lors ces parties de valeur, au lieu d'être le résultat de la décomposition de la valeur de la marchandise, apparaissent comme les éléments qui par leur réunion constituent la valeur ; d'où ce cercle vicieux que la valeur de la marchandise résulte des valeurs du salaire, du profit et de la rente, et que les valeurs du salaire, du profit et de la rente sont déterminées par la valeur de la marchandise¹⁰.

Lorsque la reproduction se fait normalement, une partie seulement du travail nouveau est appliquée à la production et par conséquent au remplacement du capital constant ; c'est la partie qui renouvelle le capital constant consommé dans la production de moyens de consommation, d'éléments matériels du revenu ; mais cette dépense est compensée en ce que cette partie constante de la classe II ne coûte aucun travail supplémentaire. Or le capital constant, qui n'est pas un produit du travail nouveau, est exposé matériellement, pendant le procès de reproduction, à des accidents et des dangers qui peuvent le détruire. (Il peut également, mais cela n'intéresse que chaque capitaliste en particulier, être déprécié par suite d'une variation de la productivité du travail). Il en résulte qu'une partie du profit (de la plus-value, du surproduit) doit servir de fonds d'assurance et ne peut pas être dépensée - c'est la seule partie du revenu pour laquelle il en est ainsi - comme revenu, ni

¹⁰ « Le capital circulant employé en matériaux, matières premières et ouvrage fait, se compose lui-même des marchandises dont le prix nécessaire est formé des mêmes éléments ; de sorte qu'en considérant la totalité des marchandises dans un pays, il y aurait double emploi de ranger cette portion de capital circulant parmi les éléments du prix nécessaire. » (Storch, *Cours d'Économie Politique*, II, p. 140). - Par éléments du capital circulant - le capital fixe n'est que du capital circulant sous une autre forme - Storch entend la partie constante de la valeur. « Il est vrai que le salaire de l'ouvrier, de même que cette partie du profit de l'ouvrier qui consiste en salaires, si on les considère comme une portion des subsistances. se composent également de marchandises achetées au prix courant. et qui comprennent de même salaires, rentes des capitaux, rentes foncières et, profits d'entrepreneurs ... cette observation ne sert qu'à prouver qu'il est impossible de résoudre le prix nécessaire dans ses éléments les plus simples. » (ib. *Notes*). Dans sa polémique avec Say, dans ses *Considérations sur la nature du revenu national* (Paris, 1824), Storch signale combien il est absurde, lorsqu'on se place au point de vue d'une nation et non d'un capitaliste en particulier, d'admettre que la valeur des marchandises se compose exclusivement des revenus, mais il ne fait pas faire un pas à l'analyse du prix nécessaire, dont il dit dans son « Cours » qu'il est impossible de le résoudre en ses éléments effectifs. « Il est clair que la valeur du produit annuel se distribue partie en capitaux et partie en profits, et que chacune de ces portions de la valeur du produit annuel va régulièrement acheter les produits dont la nation a besoin, tant pour entretenir son capital que pour renouveler son fonds consommable (p. 134, 135) ... Peut-elle (une famille de paysans suffisant par son propre travail à tous ses besoins) habiter ses granges ou ses étables, manger ses semences et fourrages, s'habiller de ses bestiaux de labour, se divertir de ses instruments aratoires ? D'après la thèse de M. Say, il faudrait affirmer toutes ces questions (135, 136)... Si l'on admet que le revenu d'une nation est égal à son produit brut, c'est-à-dire qu'il n'y a point de capital à déduire, il faut aussi admettre qu'elle peut dépenser improductivement la valeur entière de son produit annuel sans faire le moindre tort à son revenu futur (147). Les produits qui constituent le capital d'une nation ne sont point consommables » (p. 150).

utilisée nécessairement à l'accumulation. (Elle peut cependant, suivant les événements, servir à ce dernier usage ou être employée à couvrir le déficit de la reproduction). Cette partie est aussi la seule, avec celle servant à l'accumulation (à l'extension de la reproduction), qui devra être maintenue après la suppression de la production capitaliste, c'est-à-dire dans une organisation où la consommation régulière des producteurs immédiats ne sera plus limitée au minimum comme dans la société actuelle, et où il n'y aura d'autre surtravail que celui dont profiteront ceux qui à cause de leur âge ne peuvent pas encore ou ne peuvent plus participer à la production.

Reportons-nous à l'origine de la société. Aucun moyen de production artificiel n'existe encore, par conséquent pas de capital constant entrant dans la valeur du produit et devant, la reproduction se faisant à la même échelle, être reconstitué par ce dernier. La nature fournit spontanément les moyens d'existence et laisse au sauvage, qui a peu de besoins, le temps de transformer en moyens de production, ares, couteaux en pierre, canot, certains de ses produits. Considérée exclusivement sous son aspect matériel, cette opération du sauvage correspond absolument à la transformation du surtravail en capital nouveau. Continuellement le procès d'accumulation transforme encore en capital de pareils produits du surtravail, et le fait que tout nouveau capital résulte du profit, de la rente ou du revenu sous toute autre forme, conduit à la conception fautive que la valeur de toutes les marchandises a pour origine un revenu. Une analyse plus profonde de la transformation du profit en capital montre cependant que le surtravail qui se présente toujours sous forme de revenu - sert, non à la conservation et à la reproduction du capital ancien, mais à la création, pour autant qu'il ne soit pas dépensé comme revenu, de capital nouveau et supplémentaire.

Toute la difficulté provient de ce que tout le travail, à part la partie de la valeur nouvelle qu'il crée et qui se résout en salaire, se présente comme profit, c'est-à-dire une valeur qui n'a rien coûté au capitaliste et ne doit par conséquent reconstituer aucun capital qu'il aurait avancé. Cette valeur existe par conséquent sous forme de richesse disponible, supplémentaire, sous forme de revenu pour chaque capitaliste en particulier. Mais cette nouvelle valeur peut être consommée aussi bien productivement qu'improductivement, tant comme capital que comme revenu, et elle doit même, à cause de sa forme naturelle, être en partie consommée productivement. Il est donc évident - et le procès d'accumulation le montre clairement - que le travail de chaque année crée à la fois du capital et du revenu ; mais la partie qui en est appliquée à la création de capital nouveau - par analogie, la partie de la journée que le sauvage consacre, non à s'approprier sa nourriture, mais à confectionner l'instrument qui doit lui permettre de s'emparer de celle-ci - devient invisible parce que tout le produit du surtravail se présente de prime abord sous forme de profit. La plus-value créée par l'ouvrier se ramène donc à du revenu et du capital, à des objets de consommation et des moyens de production nouveaux, et la valeur du capital constant ancien, provenant de l'année précédente, n'est pas reproduite par le travail nouveau. (Nous faisons abstraction de la partie de ce capital qui, avariée et détruite en partie, doit être reproduite et représente les troubles du procès de production qui doivent être couverts par l'assurance).

Nous voyons en outre que continuellement une partie du travail nouveau est absorbée par la reproduction et le renouvellement du capital constant qui a été consommé, bien que ce travail nouveau se résolve exclusivement en revenus (salaires, profits et rentes). Mais on perd de vue :

1. qu'une partie de la valeur du produit engendré par le travail nouveau est constituée par du capital constant mis en œuvre avant l'application de ce travail, et que cette partie qui ne se transforme pas en revenu, reconstitue en nature les moyens de production de ce capital constant ;
2. que la partie de la valeur dans laquelle s'objective effectivement le travail nouveau, n'est pas consommée en nature comme revenu, mais renouvelle le capital constant d'une autre branche, après avoir été échangée contre une autre valeur qui peut être consommée comme revenu, mais n'est pas exclusivement le produit d'un travail nouveau.

Aussi longtemps que la reproduction se poursuit à la même, échelle, tout élément consommé du capital constant doit être remplacé en nature par un élément de même efficacité, sinon de même forme et de même masse. Si la productivité du travail ne change pas, le nouvel élément doit être de même valeur que celui dont il vient prendre la place. Si cette productivité augmente et que les mêmes éléments matériels peuvent être reproduits avec moins de travail, la partie de capital constant à renouveler peut être remplacée par un élément de moindre valeur, et la différence peut être utilisée à constituer un capital supplémentaire ou être consommée improductivement; le surtravail peut aussi être diminué. Si, au contraire, la productivité du travail diminue, il faut une partie plus grande du produit pour renouveler l'ancien capital; d'où une diminution du surproduit.

Lorsque nous faisons abstraction de la forme économique que le moyen de production revêt à une époque donnée de l'histoire, nous voyons que la conversion de la plus-value en capital se ramène à l'opération de l'ouvrier, qui outre le travail nécessaire pour l'acquisition de ses moyens d'existence immédiats, applique du travail pour façonner des moyens de production. En effet, convertir du profit en capital n'est qu'appliquer du surtravail à fabriquer de nouveaux moyens de production, et le fait que ce surtravail doit au préalable prendre la forme de revenu, alors que chez le sauvage il est appliqué directement à obtenir de nouveaux moyens de production, indique simplement que c'est le capitaliste et non pas l'ouvrier qui s'approprie le surtravail. Ce qui est transformé réellement en capital, ce n'est pas le profit - car la conversion de la plus-value en capital signifie simplement que le capitaliste ne la dépense pas comme revenu - c'est une valeur, c'est du travail matérialisé, soit sous la forme du produit dans lequel il a été directement incorporé, soit sous forme d'un autre produit échangé contre ce dernier. Par conséquent lorsque l'on transforme du profit en capital, on fait uniquement passer la plus-value d'une forme à une autre ; mais ce n'est pas ce changement de forme qui fait de la plus-value un capital, c'est la marchandise, la forme matérielle de la plus-value, qui fonctionne désormais comme capital. Que la valeur de cette marchandise ne soit pas payée - et c'est pour cela qu'elle est de la plus-value - cette circonstance est sans importance pour la valeur en elle-même.

Le malentendu s'exprime de différentes manières. Ou bien on dit que les marchandises qui constituent le capital constant contiennent également des éléments de salaire, de profit et de rente ; ou bien on dit que ce qui est revenu pour l'un est capital pour l'autre et que le tout se ramène à des rapports subjectifs. C'est ainsi que pour le filateur, une partie de la valeur

du fil est du profit, tandis que pour le tisserand qui l'achète, le fil est une partie de son capital constant. Cependant, ce qui dans le fil constitue le capital du tisserand, c'est sa valeur, et celle-ci est indépendante, abstraction faite de la modification qu'elle peut subir par la constitution du profit moyen, du rapport entre le travail et le surtravail qu'elle représente, par conséquent de ce qu'elle se résout pour le filateur en telle quantité de capital et telle quantité de revenu. Ceux qui ne se rendent pas à cette manière de voir ont toujours dans la tête que le profit (la plus-value, en général) est un supplément à la valeur de la marchandise, ayant sa source dans la tromperie réciproque, dans un bénéfice réalisé sur la vente. La marchandise étant payée à son coût de production ou à, sa valeur, ce prix - nous faisons naturellement abstraction des prix de monopole - paie toutes les parties de la valeur de la marchandise qui ont la forme de revenus pour celui qui la vend.

D'autre part il est absolument exact que les marchandises formant le capital constant peuvent, comme toutes les autres marchandises, être décomposées en éléments de valeur, qui pour les producteurs et les propriétaires des moyens de production ont la forme du salaire, du profit et de la rente. C'est là l'expression capitaliste de ce fait que la valeur d'une marchandise n'est que la quantité de travail socialement nécessaire qu'elle contient. Mais il n'en résulte nullement, ainsi que nous l'avons établi dans le Livre I, que toute marchandise produite par un capital ne puisse pas être décomposée en différentes parties représentant exclusivement l'une le capital constant, l'autre le capital variable et la troisième la plus-value.

Storch exprime l'avis de beaucoup d'économistes lorsqu'il dit :

« Les produits vendables qui constituent le revenu national doivent être considérés dans l'économie politique de deux manières différentes, relativement aux individus comme des valeurs et relativement à la nation comme des biens ; car le revenu d'une nation ne s'apprécie pas comme celui d'un individu, d'après sa valeur, mais d'après son utilité ou d'après les besoins auxquels il peut satisfaire. » (Considérations sur le Revenu national, p. 19).

D'abord c'est une abstraction erronée que de considérer une nation, dont la production repose sur la valeur et qui a l'organisation capitaliste, comme un organisme qui ne travaille que pour les besoins nationaux. Ensuite, la production ayant cessé d'être capitaliste mais continuant à être sociale, le rôle de la valeur continuera néanmoins à être prédominant, car la réglementation du temps de travail et la répartition du travail social entre les différents groupes de producteurs avec la comptabilité qu'elle nécessite, seront plus importantes que jamais.

Chapitre L : L'apparence de la concurrence

Nous avons vu que la valeur et le coût de production des marchandises se décomposent en trois fractions :

1. Une partie qui reconstitue le capital constant. Elle représente du travail passé, qui a été dépensé sous forme de moyens de production pour produire la marchandise, et elle est la valeur ou le prix de ces moyens de production. (Nous nous plaçons au point de vue non d'une marchandise en particulier, mais du capital-marchandise, c'est-à-dire du produit du capital pendant une période déterminée, un an par exemple, produit dont les marchandises isolées, dont la valeur se décompose d'ailleurs comme le capital-marchandise, ne sont que des éléments) ;
2. Une partie qui représente la valeur du capital variable et donne la mesure du revenu des travailleurs. Elle est la reproduction du salaire qui a été remis aux ouvriers et constitue la valeur de la partie payée du travail nouveau, qui est ajouté dans la production au capital constant ;

Une partie qui représente le surtravail, c'est-à-dire le travail non payé ou plus-value. Elle revêt les formes du revenu, soit celle du profit du capital (profit d'entreprise + intérêt), soit celle de la rente de la propriété foncière. Cette partie et la précédente se distinguent de la première en ce qu'elles constituent toute la valeur dans laquelle s'objective le travail nouveau, qui vient s'ajouter aux moyens de production représentés par le capital constant. Par conséquent, si l'on fait abstraction de la première partie (la partie constante), il est exact de dire que la valeur de la marchandise, constituée exclusivement par le travail nouveau ajouté pendant l'année, se ramène toujours aux trois revenus, le salaire, le profit et la rente¹¹, dont les grandeurs dépendent des lois particulières que nous avons développées précédemment. Il serait évidemment erroné de soutenir le contraire et de dire que la valeur du salaire, le taux du profit et le taux de la rente sont des éléments autonomes, dont la réunion engendre la valeur de la marchandise sans le concours de la partie constante, en d'autres mots de dire qu'ils sont les parties composantes de la valeur ou du coût de production de la marchandise¹².

Supposons qu'un capital de 500 donne un produit de $400 c + 100 v + 150 pl = 650$, contenant 150 *pl* de plus-value, se décomposant en 75 de profit + 75 de rente. Admettons, pour supprimer toute difficulté inutile, que ce capital ait la composition moyenne, c'est-à-dire que le coût de production et la valeur de son produit soient égaux, ce qui se présentera chaque fois que le rapport du produit de ce capital au produit total sera le même que celui de ce capital au capital total.

Le salaire (mesuré par le capital variable) et la plus-value représentent respectivement 20 % et 30 % du capital total, et le profit et la rente s'élèvent chacun à 15 % de ce même capital. La partie de la valeur de la marchandise qui exprime le travail nouveau qui a été incorporé à celle-ci, est égale à $100 v + 150 pl = 250$, et cette valeur est indépendante des grandeurs relatives du salaire, du profit et de la rente qui en sont les parties. La force de travail, qui a été payée à raison de 100, mettons 100 £ en argent, a fourni une quantité de travail exprimée par 250 £ en argent, ce qui montre que le surtravail des ouvriers est 1 ½ fois plus grand que le travail qu'ils ont fait pour eux-mêmes, c'est-à-dire que dans une journée de 10 heures, ils ont travaillé 4 heures pour eux et 6 heures pour le capitaliste. La valeur de 250 £ constitue tout ce qu'il y a à partager entre les ouvriers et le capitaliste, et entre le capitaliste et le propriétaire foncier ; elle représente également toute la valeur nouvelle qui vient s'ajouter à la valeur (400) des moyens de production.

Supposons qu'un capital ayant la même composition organique (même rapport entre la force de travail vivante et le capital constant), soit obligé de payer 150 £ au lieu de 100 pour la même force de travail appliquée à un capital constant de 400, et supposons que la répartition de la plus-value entre le profit et la rente soit également différente. Le capital variable de 150 £ mettant en œuvre la même masse de travail que précédemment le capital variable de 100, la valeur nouvelle ajoutée par le travail sera de 250 comme dans le cas précédent, et la valeur du produit sera encore de 650, mais avec la composition suivante : $400 c + 150 v + 100 pl = 650$. Admettons que les 100 *pl* de plus-value se répartissent en 45 de profit + 55 de rente. Dans ce cas, le salaire représente donc 27 3/11 % du capital avancé, le profit 8 2/11 %, la rente 10 % et la plus-value un peu plus de 18 %.

L'augmentation du salaire a eu pour effet de modifier la quantité de travail non payé et par suite la plus-value : pendant une journée de 10 heures, les ouvriers travaillent maintenant 6 heures pour eux et 4 heures seulement pour le capitaliste. De même le rapport entre le profit et la rente a été changé, et la plus-value diminuée n'est plus partagée sur la même base entre le capitaliste et le propriétaire foncier. Enfin, la valeur du capital constant étant restée la même et celle du capitaliste variable ayant augmenté, la baisse du taux du profit brut a été plus accentuée encore que celle de la plus-value.

Quel que soit l'effet de la loi qui règle le partage, entre le salaire, le profit et la rente, de la valeur nouvelle créée pendant l'année, cette valeur est égale à 250 dans les deux cas et elle n'est nullement affectée par la variation du salaire et des taux du profit et de la rente. Il n'en serait autrement que si la rente résultait d'un prix de monopole. Dans ce cas, si l'on se place au point de vue du produit en lui-même, on voit qu'il y a uniquement une différence dans la répartition de la plus-value, et si l'on considère la valeur du produit relativement à celles des autres marchandises, on constate simplement qu'une partie de la

¹¹ Il va de soi que le salaire, le profit et la rente qui sont ajoutés au capital constant sont des valeurs. On peut naturellement se les figurer comme existant dans le produit constituant la valeur dont ils sont des fractions. par exemple dans le fil, si l'on considère des capitalistes et des ouvriers occupés dans une filature. Mais en fait, ils ne sont pas plus représentés dans ce produit que dans toute autre marchandise, que dans toute autre richesse matérielle ayant la même valeur. En pratique le salaire, comme l'intérêt, comme la rente, est payé en argent, l'expression pure de la valeur, et pour le capitaliste la conversion de son produit en argent est très importante. Il est absolument indifférent que ces valeurs soient reconverties dans la même marchandise que celle fournie par la production dont elles sont issues, que l'ouvrier, par exemple, rachète une partie du produit qu'il a directement fabriqué ou qu'il achète le produit d'un autre travailleur ou d'un autre genre de travail. C'est cependant sur ce point que M. Rodbertus se fatigue bien inutilement.

¹² « Il suffira de remarquer que la même règle générale qui détermine la valeur des produits agricoles et des objets manufacturés, s'applique également aux métaux. Leur valeur ne dépend ni du taux des profits, ni de celui des salaires, ni de la rente des mines, mais de la quantité totale de travail nécessaire à l'extraction du métal et à son transport. » Ricardo, *Œuvres complètes*. Edit. Guillaumin, 180, p. 59.

plus-value de celles-ci est reportée sur ce produit qui se trouve dans la situation spéciale de bénéficier d'un prix de monopole.

Récapitulons en un tableau les constatations que nous venons de faire :

<i>Valeur du produit</i>	<i>Valeur nouvelle</i>	<i>Taux de la plus-value</i>	<i>Taux du profit brut</i>
Premier cas : $400 c + 100 v + 150 pl = 650$	250	150 %	30 %
Second cas : $400 c + 150 v + 100 pl = 650$	250	$66 \frac{2}{3} \%$	$18 \frac{2}{11} \%$

Nous voyons que dans le second cas la plus-value n'est plus que les $\frac{2}{3}$ de ce qu'elle était dans le premier cas et que le taux du profit, qui de 30 % est tombé à $18 \frac{2}{11} \%$, a baissé de plus de $\frac{1}{3}$. Quant au taux de la plus-value, qui de 150 % est devenu $66 \frac{2}{3} \%$, il a baissé plus fortement que le taux du profit. La diminution du taux du profit est donc relativement plus grande que celle de la plus-value et celle du taux de la plus-value est relativement plus accentuée que celle du taux du profit. D'autre part, la masse de travail mis en oeuvre étant la même dans les deux cas, le produit est également le même tant en quantité qu'en valeur, bien que la hausse du salaire ait eu pour conséquence de nécessiter une avance plus grande de capital. Cet accroissement du capital à avancer sera incontestablement très sensible pour les capitalistes qui commencent une entreprise ; au point de vue de l'ensemble de la reproduction, l'accroissement du capital variable signifie uniquement qu'une fraction plus grande de la valeur nouvelle créée par le travail nouveau mis en oeuvre, se reconvertisse en salaire (en capital variable) et une fraction plus petite, en plus-value (en surproduit).

Les deux éléments de la valeur du produit, le capital constant (égal à 400) et la valeur nouvelle (égale à 250), étant restés invariables, la valeur du produit est la même dans les deux cas. Si le produit devait être utilisé à faire du capital constant, il représenterait avant comme après, pour la même valeur, la même quantité de valeurs d'usage, c'est-à-dire la même quantité d'éléments de capital constant. Il en serait autrement, si l'augmentation de l'avance de capital variable était due, non à ce que les ouvriers obtiennent une plus large part de leur travail, mais à ce que la productivité de leur travail aurait diminué. Dans ce cas, la valeur constituée par le travail payé et non payé resterait encore la même ; mais la quantité de produits, dans laquelle serait incorporé ce travail, serait moindre et par conséquent le prix de l'unité de produit, plus élevé. Le salaire de 150 ne représenterait pas plus de produits que précédemment le salaire de 100 ; mais la plus-value de 100 ne représenterait plus que les $\frac{2}{3}$ des produits, $66 \frac{2}{3} \%$ de la quantité de valeurs d'usage auxquelles elle correspondait précédemment. (jette fois, si le produit était appliqué à faire du capital constant, le prix de celui-ci serait également augmenté. Ce renchérissement ne serait pas dû à la hausse du salaire, mais la hausse du salaire serait la conséquence du renchérissement de la marchandise, dû à la diminution de la productivité du travail. Dans ce cas l'augmentation de prix du produit a pour cause apparente l'augmentation du salaire, alors qu'en réalité il n'en est rien.

Si, la masse de travail restant égale à 250, la valeur des moyens de production venait à varier, la quantité des produits resterait la même, mais il y aurait une variation correspondante de leur valeur. Au lieu d'être de 650, celle-ci serait de $450 c + 100 v + 150 pl = 700$ ou de $350 c + 100 v + 150 pl = 600$, si la valeur des moyens de production passait de 400 à 450 ou à 350. Toutes autres circonstances égales, une augmentation ou une diminution de l'avance de capital due à une augmentation ou une diminution du capital constant, a donc pour conséquence une augmentation ou une diminution de la valeur du produit, tandis que cette valeur reste invariable lorsque la variation de l'avance de capital est due à une variation du capital variable, la productivité du travail restant la même. Il en est ainsi parce que la variation de la valeur du capital constant n'est compensée par aucune variation en sens inverse, tandis que la variation du capital variable, la productivité du travail restant constante, est compensée par une variation opposée de la plus-value, de telle sorte que la somme de la valeur du capital variable et de la plus-value reste invariable.

Si, le capital constant restant le même (égal à 400 c), l'augmentation de l'avance du capital variable (passant de 100 v à 150 v) était due à une diminution de la productivité du travail, non dans la branche, la filature de coton par exemple, dont on considère le produit, mais dans l'agriculture, qui fournit les aliments des ouvriers, la valeur du produit serait de $400 c + 150 v + 100 pl = 650$ comme précédemment.

Ce que nous avons exposé montre également qu'une économie de capital constant dans les branches qui produisent les objets de consommation des ouvriers, peut agir comme une augmentation de la productivité du travail, c'est-à-dire déterminer une baisse du salaire et par conséquent une augmentation de la plus-value ; de sorte que dans ce cas le taux du profit augmenterait pour deux raisons, d'abord parce qu'il y aurait diminution de la valeur du capital constant, ensuite parce qu'il y aurait augmentation de la plus-value. Dans notre étude de la conversion de la plus-value en profit, dans laquelle nous nous étions proposé d'observer les variations du taux du profit indépendamment de celles du taux de la plus-value, nous avons supposé que le salaire reste invariable. Mais les lois que nous avons dégagées alors sont générales et sont vraies également pour les avances de capital dont les produits ne sont pas consommés par les ouvriers et dont les variations de valeur n'ont par conséquent aucune influence sur le salaire.

La répartition entre le salaire, le profit et la rente, de la valeur nouvelle que le travail de chaque année ajoute au capital constant, ne modifie donc en rien l'importance de cette valeur, et celle-ci n'est pas affectée non plus par une variation du rapport de ces trois éléments entre eux. La somme 100 reste la même, qu'elle se subdivise en $50 + 50$ ou en $20 + 70 + 10$ ou en $40 + 30 + 30$. La partie de la valeur du produit destinée à être répartie entre les trois revenus est déterminée, comme le capital constant, par la valeur des marchandises, c'est-à-dire par la quantité de travail incorporée à celles-ci. La valeur totale des marchandises à distribuer entre le salaire, le profit et la rente est donc donnée d'avance et par conséquent la limite absolue de la valeur totale à partager est également fixée. De même les limites moyennes et régulatrices de chacune des trois catégories sont données, et dans cette fixation de leurs grandeurs extrêmes, la limite du salaire forme le point de

départ. D'un côté, le salaire est réglé par une loi naturelle. Sa limite inférieure est fixée par le minimum physique des moyens d'existence que l'ouvrier doit obtenir pour conserver et reproduire sa force de travail; cette limite est exprimée par une quantité déterminée de marchandises, dont la valeur dépend du temps de travail qui est nécessaire pour les reproduire, c'est-à-dire du temps de travail qui doit être ajouté aux moyens de production pour les obtenir. Si, Par exemple, la valeur des moyens d'existence nécessaires journallement à l'ouvrier, correspond en moyenne à 6 heures de travail moyen, il doit consacrer en moyenne à lui-même 6 heures de son travail quotidien. D'autre part, la valeur réelle de la force de travail s'écarte de ce minimum physique et varie avec le climat et le degré du développement social. Elle dépend donc non seulement des besoins physiques, mais des besoins créés par la civilisation, de sorte que dans chaque pays et à chaque période de l'histoire, le salaire moyen et régulateur a une grandeur déterminée. C'est cette grandeur qui fixe la limite des deux autres revenus, limite qui est toujours égale à la différence entre la valeur créée par la journée entière de travail et la partie de celle-ci qui représente le salaire. C'est donc la valeur exprimant la quantité de travail non payé qui limite ces revenus. De même que la limite extrême de la partie de la journée de travail que l'ouvrier doit consacrer à lui-même est fixée par le minimum physique du salaire, de même l'autre partie de cette journée, le surtravail, est limitée par le maximum physique de la journée de travail, c'est-à-dire le total du temps de travail que l'ouvrier peut fournir journallement tout en conservant et reproduisant sa force de travail.

Comme il s'agit dans cette étude de la répartition de la valeur nouvelle créée par le travail de l'année, nous pouvons considérer la journée de travail comme une grandeur constante, quel que soit l'écart qu'elle présente en plus ou en moins par rapport à son maximum physique.

La limite absolue de la plus-value est ainsi donnée, et elle est égale à la valeur de la partie du produit qui représente le surtravail. Si nous donnons le nom de profit - ainsi que nous l'avons déjà fait - à la plus-value rapportée au capital total qui a été avancé pour la production, nous voyons que la valeur absolue de ce profit est limitée d'après la même loi que la plus-value. De même, le taux du profit est une grandeur limitée d'une manière déterminée par la valeur des marchandises. Il est égal au rapport entre la plus-value et le capital total, de sorte que si le capital est de 500 et la plus-value de 100, la limite absolue du taux du profit est 20 %. La répartition, d'après ce taux, du profit social entre les différents capitaux engagés dans les différentes sphères de production donne lieu aux coûts de production, qui s'écartent des valeurs des marchandises et qui sont en réalité les prix moyens du marché. Ces écarts n'empêchent pas cependant que les prix soient déterminés par les valeurs et ils ne portent aucune atteinte à la loi assignant des limites au profit. Alors que la valeur d'une marchandise est égale, au capital qui a été consommé pour la produire augmenté de la plus-value qu'elle contient, son coût de production est égal au capital consommé K augmenté de la plus-value calculée en tenant compte du taux général du profit, augmenté, par exemple, de 20 % de tout le capital qui a été avancé, tant celui qui a été simplement appliqué que celui qui a été consommé, pour la produire. Mais ce taux de 20 % est lui-même déterminé d'après la plus-value produite par le capital total de la société et le rapport de cette plus-value au capital. La conversion des valeurs en coûts de production ne supprime donc pas les limites du profit, mais modifie uniquement la répartition de celui-ci entre les différents capitaux qui constituent le capital total de la société. Quant aux prix du marché, ils sont tantôt plus élevés, tantôt plus bas que les coûts de production régulateurs, mais ces oscillations se compensent entre elles. En effet, lorsqu'on observe les prix pendant une longue période, en faisant abstraction des cas où les valeurs réelles des marchandises ont varié par suite de variations de la productivité du travail et où le procès de production a été troublé par des accidents naturels ou sociaux, on est frappé par le peu d'amplitude que présentent les écarts et par la régularité avec laquelle ils se contrebalancent. On rencontre ici la même loi des moyennes régulatrices que Quetelet a mise en évidence pour les phénomènes sociaux.

Lorsque l'égalisation des valeurs des marchandises et des coûts de production se fait sans obstacle, la rente prend la forme de rente différentielle, et elle a pour limite la moyenne des surprofits que les coûts de production régulateurs rapportent à un certain nombre de capitalistes et qui sont accaparés par les propriétaires fonciers. La limite de la valeur de la rente est déterminée dans ce cas par les écarts -des taux de profit individuels, que rend possible la constitution d'un coût de production régulateur basé sur le taux général du profit. Mais lorsque la propriété foncière s'oppose à ce que les coûts de production soient égaux aux valeurs et qu'elle prélève une rente absolue, celle-ci a pour limite l'excédent de la valeur du produit agricole sur son coût de production, c'est-à-dire l'excédent de la plus-value contenue dans le produit sur le taux de profit assigné aux capitaux d'après le taux général du profit.

Enfin si des monopoles naturels ou artificiels et spécialement le monopole de la propriété foncière s'opposaient à ce que dans les différentes sphères de production la plus-value fut ramenée au profit moyen, c'est-à-dire déterminaient pour certaines marchandises un prix de monopole supérieur à leur coût de production et à leur valeur, les limites fixées par la valeur des marchandises ne seraient quand même pas supprimées. Les producteurs bénéficiant du monopole recueilleraient une partie du profit des producteurs des autres marchandises. Il y aurait indirectement un trouble local dans la répartition de la plus-value entre les différentes sphères de production, mais ce trouble ne modifierait en rien les limites de la plus-value. Si les marchandises jouissant d'un prix de monopole étaient destinées à être consommées nécessairement par les ouvriers, il y aurait hausse des salaires et diminution de la plus-value, à la condition toutefois que la force de travail fût payée à sa valeur après comme avant. Il se pourrait que le salaire fut ramené au-dessous de la valeur de la force de travail (pour autant que celle-ci dépassât les limites de son minimum physique). Dans ce cas, le prix de monopole serait payé par une diminution du salaire réel - une diminution de la masse de valeur d'usage pour la même masse de travail - et une réduction du profit des autres capitalistes. Les limites de l'action du prix de monopole sur les prix des marchandises seraient nettement déterminées et pourraient être calculées facilement.

Par conséquent, de même que la répartition de la valeur nouvelle ajoutée par le travail de l'année est déterminée par le rapport entre le travail nécessaire et le surtravail, entre le salaire et la plus-value, de même la répartition de la plus-value entre le profit et la rente est fixée par l'égalisation des taux de profit. En ce qui concerne la subdivision du profit en profit d'entreprise et intérêt, c'est le profit moyen lui-même qui fixe la limite pour les deux à la fois, car c'est lui qui fixe la grandeur de la valeur qui est et peut être partagée pour les constituer. La base de cette répartition est accidentelle et dépend exclusivement des conditions de la concurrence. Tandis que partout ailleurs l'équilibre de l'offre et de la demande se traduit par la suppression de l'action de la concurrence et a pour effet de ramener les prix du marché au prix moyen régulateur, cet

équilibre est dans ce cas le seul élément déterminant. Il en est ainsi parce que le même facteur de la production, le capital, est possédé par deux personnes et que c'est entre ces deux possesseurs que doit être partagée la partie de la plus-value qui échoit au capital. Cependant de ce qu'aucune loi ne fixe ici le partage du profit moyen, il ne résulte pas qu'aucune limite ne soit assignée à cette partie de la valeur de la marchandise ; de même que la limite du profit d'une entreprise West pas affectée, parce que différentes circonstances extérieures amènent les deux associés à, en toucher des parts inégales.

De ce que la partie de la valeur des marchandises qui est constituée par le travail nouveau de l'année se répartit entre les différentes formes du revenu, on n'est donc pas autorisé à inférer que le salaire, le profit et la rente sont les éléments constitutifs du prix régulateur (*natural price*, prix nécessaire), c'est-à-dire que le prix de chacune de ces trois parties est d'abord déterminé pour soi et que de l'addition de ces trois prix résulte le prix de la marchandise. Au contraire, c'est la valeur de la marchandise qui est déterminée en premier lieu, et elle représente la somme des valeurs du salaire, du profit et de la rente, quelles que soient ensuite les valeurs relatives de ces dernières.

Il est évident également que si le salaire, le profit et la rente constituaient le prix des marchandises, il en serait ainsi tant pour la partie constante de leur valeur que pour la partie représentant le capital variable et la plus-value. Nous pourrions donc faire abstraction de la partie constante, puisque la valeur des marchandises dont elle est formée se ramènerait également à la somme des valeurs du salaire, du profit et de la rente. C'est d'ailleurs à ce résultat qu'aboutissent ceux qui partent de cette conception et qui nient, ainsi que nous l'avons déjà fait remarquer, l'existence de cette partie constante.

Toute conception de la valeur disparaît ici et la notion du prix repose exclusivement sur ce fait qu'une somme déterminée d'argent est payée à ceux qui possèdent la force de travail, le capital et la terre. Mais qu'est-ce que l'argent ? L'argent n'est pas un objet, mais une forme déterminée de la valeur ; il suppose donc également la valeur. Une somme donnée d'argent ou d'or est payée pour les trois éléments de la production, c'est-à-dire est égalée, dans le cerveau, à ses éléments. Mais l'or et l'argent sont des marchandises - et l'économiste éclairé est fier de cette explication - comme toutes les autres marchandises, et leur prix est déterminé, comme le prix de celles-ci, par le salaire, le profit et la rente. Nous ne pouvons donc pas déterminer le salaire, le profit et la rente par ce fait qu'ils sont égaux à des quantités déterminées d'or, et d'argent, car la valeur de ceux-ci est déterminée elle-même par ces trois éléments. Dire que la valeur du salaire, du profit et de la rente est égale à une quantité donnée d'or et d'argent, c'est dire qu'elle est égale à une quantité déterminée de salaire, de profit et de rente.

Considérons d'abord le salaire, car le travail est aussi le point de départ pour cette conception. Comment est déterminé son prix régulateur, le prix autour duquel oscillent ses prix du marché ? Mettons que ce soit par la demande et l'offre de la force de travail. Mais d'où part la demande de travail ? Du capital. La demande de travail est donc égale à l'offre de capital. Pour parler de l'offre de capital, nous devons savoir avant tout ce que c'est que le capital. En argent et marchandises, en le considérant sous son apparition la plus simple. Mais l'argent n'est qu'une forme de la marchandise. Le capital consiste donc en marchandises. Mais la valeur des marchandises est, d'après notre point de départ, déterminée en première instance par le prix du travail qui les produit, par le salaire. Nous supposons ici que le salaire est donné d'avance et nous le considérons comme un des éléments constitutifs du prix des marchandises. Ce prix est ainsi déterminé par le rapport entre l'offre de travail et le capital, dont le prix est lui-même égal au prix des marchandises qui le composent. La demande de travail par le capital est égale à l'offre de capital, et celle-ci revient à l'offre d'une somme de marchandises d'un prix déterminé. Or ce prix est réglé par le prix du travail, et celui-ci est égal à la partie du prix de la marchandise qui correspond au capital variable et qui est cédé à l'ouvrier en échange de son travail. Mais le prix de cette marchandise est lui-même déterminé par le prix du travail, car il résulte des prix du salaire, du profit et de la rente. Pour déterminer le salaire nous ne pouvons donc pas partir du capital, la valeur du capital étant déterminée elle-même par le salaire.

En outre, il ne nous sert de rien d'introduire la concurrence. Celle-ci fait hausser ou baisser les prix du marché du travail. Mais lorsqu'il y a équilibre de la demande et de l'offre de travail, qu'est-ce qui détermine le salaire ? La concurrence. Or nous voulons trouver le prix naturel du salaire, le prix du travail qui ne dépend pas de la concurrence, mais au contraire la règle.

Il ne reste donc qu'à déterminer le prix indispensable du travail par les moyens d'existence indispensables des ouvriers, Mais ces moyens d'existence sont eux aussi des marchandises ayant un prix. Le prix du travail est donc déterminé par le prix des moyens d'existence indispensables, lequel, comme le prix de toutes les autres marchandises, est fixé en première instance par le prix du travail. Le prix du travail est donc déterminé par lui-même, ou plutôt nous ne savons pas comment ce prix est déterminé. Cependant le travail a un prix, puisqu'il est considéré comme marchandise. Pour parler du prix du travail, nous devons donc savoir ce qu'est le prix en général. Or le raisonnement que nous avons tenu jusqu'à présent ne nous apprend d'aucune façon ce que c'est que le prix en général.

Admettons que le prix nécessaire du travail soit déterminé d'après cette méthode amusante. Comment sera fixé le deuxième élément du prix des marchandises, le profit moyen, c'est-à-dire le profit de tout capital appliqué dans des conditions moyennes ? Ce profit moyen dépend du taux moyen du profit. Comment celui-ci est-il déterminé ? Par la concurrence entre les capitalistes ? Mais cette concurrence suppose l'existence du profit, car elle suppose différents taux du profit et par conséquent des profits différents, soit dans les mêmes, soit dans diverses branches de production. La concurrence ne peut agir sur les taux de profit que pour autant que son action se fasse sentir sur les prix des marchandises, que pour autant qu'elle amène les producteurs des mêmes branches de production à vendre leurs marchandises au même prix et les producteurs de branches de production différentes à vendre leurs marchandises à des prix qui leur donnent le même profit. La concurrence ne peut donc que niveler des inégalités dans les taux de profit. Mais pour que ce nivellement soit possible, il faut que le profit existe déjà comme élément du prix des marchandises. La concurrence ne crée pas le profit ; elle l'augmente ou le diminue, mais ce n'est pas elle qui engendre le profit qui constitue le niveau lorsque l'équilibre est établi.

Nous parlons du taux nécessaire du profit ; nous entendons donc étudier le taux qui est indépendant des mouvements de la concurrence et qui règle celle-ci. Le taux moyen du profit se réalise lorsque les forces des capitalistes en concurrence s'équilibrent. La concurrence peut amener cet équilibre, mais elle ne peut pas déterminer le taux du profit qui se présente lorsque cet équilibre est atteint. Pourquoi le taux général est-il de 10 ou de 90 ou de 100 % dès que l'équilibre est établi ? En

vertu de la concurrence ? Non, car elle a éliminé les causes qui provoquaient des écarts par rapport à ce taux de 10, de 20 ou de 100 %. Si elle a assigné aux marchandises un prix tel que chaque capital reçoit le même profit eu égard à son importance, elle n'a aucune influence sur la grandeur de ce profit en lui-même. Un homme est en concurrence avec un autre et la concurrence l'oblige à vendre sa marchandise au même prix que ce dernier. Pourquoi ce prix est-il de 10, de 20 ou de 100 ?

Il ne reste donc qu'à considérer le taux du profit et par conséquent le profit comme un supplément ajouté au prix de la marchandise et déterminé d'une manière insaisissable. Tout ce que la concurrence nous en enseigne, c'est que le taux du profit doit avoir une grandeur donnée. Mais nous savions déjà cela quand nous parlions du taux général du profit et du « prix nécessaire » du profit.

Il est inutile de recommencer le même raisonnement pour la rente foncière. Poursuivi logiquement, il établirait que la rente comme le profit est un supplément, déterminé par des lois insaisissables, qui est ajouté au prix de la marchandise, lequel est fixé en première instance par le salaire. En un mot, c'est à la concurrence que les économistes font appel pour éclaircir tous les faits qu'ils ne savent pas expliquer, alors que leur première tâche devrait être d'expliquer la concurrence.

Si nous faisons abstraction de la fantaisie qui attribue à la circulation, c'est-à-dire la vente, le pouvoir de déterminer le profit et la rente, qui sont des éléments du prix, nous voyons, la circulation ne pouvant rendre que ce qui lui a été donné, que les choses se ramènent simplement à ce qui suit :

Supposons que pour une marchandise donnée le prix déterminé par le salaire soit égal à 100 ; admettons que le taux du profit et la rente s'élèvent respectivement à 10 % et 15 % du salaire. Le prix de la marchandise comprenant le salaire, le profit et la rente sera donc égal à 125. Le supplément de 25 ne peut pas provenir de la vente de la marchandise, car tous ceux qui se vendront cette marchandise se vendront à 125 ce qui a coûté 100 de salaire, ce qui est la même chose que s'ils se vendaient la marchandise au prix de 100. Le problème doit donc être étudié abstraction faite du procès de circulation.

Si l'ouvrier, le capitaliste et le propriétaire prélèvent leur part sur la marchandise même, qui coûte maintenant 125 - et il est sans importance que le capitaliste vende d'abord à 125, pour remettre 100 à l'ouvrier, 15 au propriétaire et garde 10 pour lui - l'ouvrier recevra les $\frac{4}{5} = 100$ de la valeur et du produit, le capitaliste $\frac{2}{25}$, et le propriétaire $\frac{3}{25}$. Vendant à 125 au lieu de 100, le capitaliste ne donne à l'ouvrier que les $\frac{4}{5}$ du produit qui représente son travail. La répartition se fait donc comme si la marchandise ayant été vendue à 100, le capitaliste remettait 80 à l'ouvrier et retenait 20, dont 8 pour lui et 12 pour le propriétaire.

Mais dans ce cas la marchandise aurait été vendue à sa -valeur, puisque dans cette conception la valeur est égale à la valeur du salaire et que les suppléments ajoutés pour faire le prix sont indépendants de cette valeur. On procède donc par un détour ; on emploie le mot salaire pour désigner la valeur (100) du produit, c'est-à-dire la somme d'argent qui représente la quantité déterminée de travail qui y est incorporé, mais cette valeur diffère du salaire réel et s'obtient en faisant à celui-ci l'addition nominale de certaines quantités représentant le profit et la rente. C'est ainsi que si le salaire était de 110 au lieu d'être de 100, le profit et la rente devraient être respectivement de 11 et de $16\frac{1}{2}$, et le prix de $137\frac{1}{2}$, c'est-à-dire que les rapports entre ces grandeurs resteraient invariables. La répartition ayant pour point de départ les additions nominales faites au salaire, proportionnellement à son importance, le prix de la marchandise varie en raison directe du salaire. Cette conception revient donc à évaluer d'abord la valeur de la marchandise au salaire et à les distinguer ensuite, c'est-à-dire à soutenir que la valeur de la marchandise est égale à la quantité de travail qui y est incorporé, que la valeur du salaire est déterminée par le prix des subsistances indispensables et que l'excédent de la valeur sur le salaire constitue le profit de la rente.

La décomposition, dans les trois formes autonomes et indépendantes du revenu, de la valeur qui est incorporée au produit par le travail - abstraction faite de la valeur du produit due aux moyens de production - se présente à la surface de la production capitaliste et dans la conception de ses agents sous un aspect absolument opposé à la réalité.

La valeur totale d'une marchandise étant de 300, supposons que la valeur du capital constant consommé pour l'obtenir soit de 200 et que la valeur nouvelle ajoutée par le procès de production soit de 100. Représentons le salaire par x , le profit par y et la rente par z . Nous aurons: $x + y + z = 100$. Mais ce n'est pas ainsi que les industriels, les commerçants et les banquiers voient les choses.

Pour eux, le point de départ n'est pas la valeur donnée et égale à 100, qui reste de la valeur de la marchandise après déduction de la valeur des moyens de production et qui doit être répartie entre x , y et z ; au contraire, pour eux, le salaire, le profit et la rente sont des grandeurs déterminées chacune pour soi, indépendamment de la valeur de la marchandise, et fixant par leur addition le prix du produit, qui sera peut-être plus grand ou plus petit que 100. Cette confusion est inévitable pour les raisons suivantes :

Primo. - Les éléments de la valeur des marchandises s'opposent l'un à l'autre comme des revenus autonomes, prélevés sur des facteurs absolument différents - le travail, le capital, la terre - de la production et semblant ainsi résulter de ceux-ci. Ils sont respectivement le revenu de l'ouvrier, du capitaliste et du propriétaire, parce que ceux-ci possèdent respectivement la force du travail, le capital et la terre. Cependant la valeur ne naît pas parce que quelque chose a été converti en revenu ; elle doit au contraire exister avant que le revenu puisse prendre naissance. Cette confusion s'impose d'autant plus facilement que les grandeurs relatives des trois revenus sont réglées par des lois qui en apparence semblent indépendantes de la valeur des marchandises.

Secundo. - Nous avons vu qu'une variation générale du salaire provoque une variation inverse du taux général du profit et fait varier différemment les coûts de production des marchandises selon la composition moyenne du capital dans les différentes sphères de production. Il arrive ainsi que chaque fois que le phénomène se produit, « on voit » que dans quelques branches le prix moyen hausse alors que le salaire augmente et diminue alors que le salaire baisse, tandis que « on ne voit pas », que ces variations sont réglées par la valeur des marchandises, laquelle est indépendante du salaire. Si au lieu d'être générale, la variation du salaire est localisée, par suite de circonstances spéciales, dans quelques branches de

production, elle peut entraîner une variation correspondante du prix des marchandises de ces branches spéciales. La hausse de leur valeur relativement à celles pour lesquelles le salaire est resté invariable, n'est alors qu'une réaction contre le trouble qui a surgi localement dans la répartition égale de la plus-value entre les différentes sphères de production, et un moyen pour ramener les taux particuliers de profit au taux général. Dans ce cas comme dans le précédent, l'« expérience » fait voir que le prix est déterminé par le salaire, alors qu'elle ne permet pas de constater la cause vraie du phénomène.

D'autre part, le prix moyen du travail, la valeur de la force de travail, est déterminé par le coût de production des subsistances indispensables. Ici encore l'expérience établit l'existence d'une corrélation entre le salaire et le prix des marchandises ; mais la cause peut être confondue avec l'effet et réciproquement, ce qui se constate également dans les mouvements des prix du marché, qui montrent une hausse du salaire au-dessus de son taux moyen en connexion, dans les périodes de prospérité, avec une hausse du prix du marché au-dessus du coût de production, suivis plus tard de deux mouvements correspondants en sens inverse.

Abstraction faite des oscillations du prix du marché, la corrélation du coût de production avec les valeurs des marchandises devrait toujours se traduire par une variation du taux du profit en sens inverse de la variation du salaire. Mais le taux du profit peut être influencé par des variations de la valeur du capital constant, indépendantes des variations du salaire, de sorte qu'au lieu de varier en sens inverse, le salaire et le taux du profit peuvent hausser ou baisser simultanément (ce qui serait impossible si la plus-value et le profit avaient le même taux). De même lorsqu'une hausse du Prix des subsistances a pour effet de faire monter le salaire, le taux du profit peut rester constant et même augmenter lorsque l'intensité ou la durée de la journée de travail devient plus grande. Tous ces faits ont pour conséquence que la valeur des marchandises est déterminée en apparence, soit uniquement par le salaire, soit simultanément par le salaire et le profit. D'ailleurs il suffit que l'apparence se vérifie pour le salaire, que par conséquent la valeur du travail semble être égale à la valeur produite par le travail, pour que par déduction elle soit étendue au profit et à la rente ; les prix de ceux-ci doivent alors être considérés comme se réglant indépendamment du travail et de la valeur engendrée par celui-ci.

Tertio. – Supposons :

1. que les valeurs des marchandises ou leurs coûts de production (qui n'en sont indépendants qu'en apparence) apparaissent immédiatement et constamment comme identiques avec les prix du marché, au lieu de se manifester comme des prix moyens auxquels s'équilibrent les oscillations des prix du marché ;
2. que la reproduction se fasse continuellement dans les mêmes conditions, c'est-à-dire que la production du travail reste invariable dans tous les éléments du capital ;
3. que la partie de la valeur de la marchandise constituée par le travail nouveau ajouté à la valeur des moyens de production, se décompose continuellement dans les mêmes proportions en salaire, profit et rente, de telle sorte que le salaire réellement payé soit toujours égal à la valeur de la force de travail, le profit réellement réalisé, toujours égal à la part de la plus-value totale revenant au capital en vertu du taux moyen du profit et la rente effective, égale à la rente calculée d'après les conditions normales.

Supposons en un mot que la répartition du produit social et la fixation des coûts de production aient lieu en mode capitaliste, mais sans l'intervention de la concurrence. Dans ces conditions, où la valeur des marchandises et la partie de cette valeur se résolvant en revenus seraient constantes et où le revenu se décomposerait toujours dans les mêmes proportions en salaire, profit et rente, le mouvement se présenterait encore, non comme la décomposition d'une grandeur donnée d'avance se répartissant entre les trois formes indépendantes du revenu, mais comme la formation d'une grandeur par l'addition du salaire, du profit et de la rente, trois éléments indépendants et déterminés chacun pour soi. Le mouvement serait donc encore en apparence le contraire de ce qu'il est en réalité, ce qui est inévitable, étant donné que dans le mouvement des capitaux et de leurs produits, ce n'est pas la valeur des marchandises qui semble exister avant leur répartition, mais inversement les parties en lesquelles elles se décomposent, qui fonctionnent comme existant avant la valeur.

Nous avons vu que pour chaque capitaliste le prix de revient apparaît comme une grandeur donnée, passant comme telle dans le coût de production. Cependant le prix de revient est égal à la valeur du capital constant (des moyens de production avancés) augmentée de la valeur de la force de travail, laquelle se présente, il est vrai, aux yeux des agents de la production sous la forme irrationnelle du prix du travail, ce qui fait que le salaire apparaît en même temps comme le revenu des ouvriers. Or, s'il est vrai que le prix moyen du travail est une grandeur donnée - la valeur de la force de travail étant déterminée, comme celle de toute marchandise, par le temps de travail nécessaire pour la reproduire - il est non moins vrai que la partie de la valeur de la marchandise qui devient le salaire prend naissance, non parce que cette partie est avancée par le capitaliste sous forme de salaire, mais parce que la valeur représentée par le prix de la force de travail est le produit d'une partie du travail quotidien ou annuel de l'ouvrier. Mais le salaire est fixé contractuellement, avant que la valeur dont il est l'équivalent soit produite ; il apparaît donc comme un élément du prix dont la grandeur est donnée avant la production de la marchandise, comme un élément qui intervient pour fixer la valeur, et non comme une partie qui se détache d'elle. Ce qui se présente pour le salaire au point de vue du prix de revient de la marchandise, se répète pour le profit moyen en ce qui concerne le coût de production, car celui-ci est égal au prix de revient augmenté du profit moyen. Dans la pratique ce profit moyen entre dans la conception et les calculs du capitaliste comme un élément régulateur, non seulement pour le transfert des capitaux d'une branche de production à une autre, mais pour les marchés et les contrats occupant le procès de reproduction pendant de longues périodes. A ce point de vue il est une grandeur fixée d'avance, qui est, en effet, indépendante de la valeur et de la plus-value produites dans chaque branche de production et qui l'est encore plus de la valeur et de la plus-value obtenues dans chaque entreprise. Au lieu d'apparaître au capitaliste comme le résultat d'une subdivision de la valeur, il lui semble être un élément déterminant celle-ci, indépendant d'elle, donné d'avance dans le procès de production et fixant même le prix moyen de la marchandise. Et ce qui est vrai du profit l'est bien plus de la plus-value, par suite de sa subdivision en plusieurs parties, ayant des formes indépendantes l'une de l'autre. C'est ainsi que l'intérêt apparaît au capitaliste fonctionnant comme un élément existant avant la production des marchandises et de leur valeur, élément dont les variations se répercutent dans le prix de revient du produit. Il en est de même de la rente foncière, tant au point de vue du

capitaliste agricole pour lequel elle se présente sous forme de fermage fixé par contrat, qu'au point de vue des autres entrepreneurs pour lesquels elle constitue le loyer des bâtiments. Ces parties résultant de la décomposition de la plus-value apparaissent aux capitalistes comme des éléments constituant le coût de production, engendrant la plus-value, formant une fraction du prix de la marchandise, de même que le salaire en forme l'autre fraction. Le secret de cette confusion c'est que la production capitaliste, comme toute autre, reproduit continuellement, non seulement les produits matériels, mais les rapports sociaux et économiques et les formes économiques qui en sont la base. Les résultats de la production apparaissent donc continuellement comme s'ils en étaient les prémisses, de même que les prémisses semblent être les résultats, et c'est parce que les mêmes rapports se reproduisent continuellement que le capitaliste les considère comme des faits évidents et indiscutables. Aussi longtemps que la production capitaliste existe, une partie du travail nouveau se résout continuellement en salaire, une autre en profit (intérêt + profit d'entreprise) et une troisième en rente. Cette subdivision sert de base aux contrats entre les propriétaires des différents facteurs de la production, conception qui est exacte, bien que les grandeurs relatives varient chaque fois. Le rapport entre les différentes parties de la valeur est admis d'avance parce qu'il se reproduit continuellement, et il se reproduit continuellement parce qu'il est toujours donné d'avance.

L'expérience et l'observation montrent cependant que les prix du marché, dont l'influence aux yeux des capitalistes se fait sentir exclusivement dans la fixation de la valeur, ne dépendent pas des variations du taux de l'intérêt et de la rente. Mais les prix du marché varient constamment, et si l'on observe les moyennes pendant des périodes de longue durée, on voit que ce sont les moyennes du salaire, du profit et de la rente qui sont en dernière instance les grandeurs qui les déterminent.

D'autre part, il semble logique que si le salaire, le profit et la rente sont des facteurs de la valeur, puisqu'ils sont considérés comme préexistants à sa production et comme des éléments du prix de revient et du coût de production, le capital constant, dont la valeur est donnée également avant la production, soit considéré de même comme un facteur de la valeur. Cependant le capital constant n'est qu'une somme de marchandises, qu'une somme de valeurs. On en arriverait donc à cette tautologie que la valeur-marchandise est la cause et le facteur de la valeur-marchandise.

Si le capitaliste avait quelque intérêt à porter ses réflexions sur ces choses - en tant que capitaliste il ne peut réfléchir que par intérêt - il déduirait immédiatement de l'expérience que son produit entre comme capital constant dans d'autres sphères de production et qu'il applique lui-même comme capital constant le produit de ces dernières. Or si en apparence la valeur nouvelle qu'il produit est constituée par les grandeurs du salaire, du profit et de la rente, il doit en être de même du capital constant qu'il utilise et qui est le produit d'autres capitalistes ; par suite, la valeur totale des marchandises se ramène en dernière instance à la somme du salaire, du profit et de la rente, les trois facteurs autonomes et distincts (au point des lois qui les règlent et des sources qui les engendrent) de la valeur.

Quarto. - Il est indifférent à chaque capitaliste en particulier que la marchandise soit vendue ou non à sa valeur. Les écarts à ce point de vue se produisent à son insu et sous l'action de circonstances sur lesquelles il n'exerce aucune action, car ce ne sont pas les valeurs, mais les coûts de production (différents des valeurs) qui déterminent le prix moyen dans chaque sphère de production. La valeur n'intéresse le capitaliste en particulier et le capital dans chaque sphère de production, que pour autant que l'augmentation ou la diminution de la productivité du travail, en diminuant ou en augmentant la quantité de travail nécessaire pour produire la marchandise, leur permette, pour des prix du marché donnés, de réaliser un surprofit ou l'oblige d'augmenter ses prix; elle les intéresse pour autant qu'elle augmente ou diminue leurs frais de production et les mette dans une situation exceptionnelle..

Par contre le salaire, la rente et l'intérêt apparaissent au capitaliste comme fixant le prix limite, non seulement auquel il peut réaliser le profit d'entreprise, c'est-à-dire la part du profit qui lui échoit en qualité de capitaliste fonctionnant, mais auquel il doit pouvoir vendre la marchandise, pour que la continuation de la reproduction soit possible. Il lui est absolument indifférent que la vente lui permette ou non de réaliser la valeur et la plus-value incorporées à la marchandise, pourvu que le prix lui permette de prélever, par rapport à son coût de production personnel (déterminé par le salaire, l'intérêt et la rente), le profit d'entreprise habituel ou un profit d'entreprise plus grand. Lorsqu'il fait abstraction du capital constant, le salaire, l'intérêt et la rente lui apparaissent par conséquent comme les éléments qui limitent et déterminent le prix de la marchandise. Qu'il parvienne, par exemple, à réduire le salaire au-dessous de la valeur de la force de travail, c'est-à-dire au-dessous de son niveau normal, à obtenir le capital à un taux d'intérêt inférieur et à payer un fermage inférieur au taux normal de la rente, il lui sera absolument indifférent de vendre le produit au-dessous de sa valeur et même au-dessous du coût de production général, par conséquent de céder gratuitement une partie du surtravail contenu dans la marchandise. Il en est même ainsi pour le capital constant. Parvient-il, par exemple, à acheter la matière première au-dessous de son coût de production, il ne fera aucune perte, même si dans le produit achevé il la revend également au-dessous de son coût de production. Son profit d'entreprise restera le même aussi longtemps que la différence entre le prix de sa marchandise et le prix des éléments de celle-ci qu'il a dû payer lui-même, reste constante. A côté des moyens de production, qui entrent dans sa production avec des prix de grandeurs déterminées, ce sont le salaire, l'intérêt et la rente qui figurent comme les éléments régulateurs et déterminants. Vu sous cet aspect, le profit d'entreprise apparaît, soit comme l'excédent du prix du marché (dépendant des péripéties de la concurrence) sur la valeur immanente des marchandises (déterminée par les éléments dont nous venons de parler), soit comme le résultat, pour autant qu'il ait lui-même une influence déterminante sur le prix du marché, de la concurrence entre les acheteurs et les vendeurs.

Qu'il s'agisse de la concurrence de capitaliste à capitaliste ou de la concurrence sur le marché mondial, ce sont les grandeurs données et préexistantes du salaire, de l'intérêt et de la rente qui entrent en ligne de compte comme grandeurs constantes et régulatrices : constantes, non dans le sens qu'elles restent invariables, mais dans le sens que dans chaque cas particulier elles sont les limites données et constantes des prix du marché. C'est ainsi, par exemple, que dans la concurrence sur le marché mondial, il s'agit exclusivement de savoir si avec des salaires, un intérêt et une rente donnés, les marchandises rapportent un profit d'entreprise suffisant lorsqu'elles sont vendues au prix général du marché ou au-dessous de ce prix. Si dans un pays le salaire et le prix du sol sont réduits en même temps que l'intérêt y est élevé, et si dans un autre le salaire et le prix de la terre sont nominalement élevés pendant que le taux de l'intérêt y est bas, on verra le capitaliste appliquer proportionnellement plus de travail et de terre dans le premier pays et proportionnellement plus de capital dans le

second. Ces différents facteurs seront évidemment des éléments déterminants quand il s'agira de calculer Jusqu'à quel point la concurrence est possible entre ces pays. Dans ce cas, l'expérience établit donc théoriquement et les calculs intéressés du capitaliste montrent pratiquement que les prix des marchandises sont déterminés par le salaire, l'intérêt et la rente, c'est-à-dire par les prix du travail, du capital et de la rente.

Lorsque du prix du marché on retranche le coût de production, c'est-à-dire la somme du salaire, de l'intérêt et de la rente, il reste naturellement un élément qui n'est pas donné d'avance. Celui-ci apparaît comme déterminé dans chaque cas par la concurrence et dans la moyenne des cas par le profit moyen, lequel est réglé à son tour, mais pendant des périodes de longue durée, par la même concurrence.

Quinto. - Dans le système de la production capitaliste il est tellement naturel de décomposer en salaire, profit et rente la valeur ajoutée par le travail nouveau, que cette décomposition est même appliquée - à part des périodes passées de l'histoire dont nous avons donné des exemples en parlant de la rente - là où d'avance les conditions d'existence de ces formes du revenu font défaut.

Lorsqu'un ouvrier indépendant, par exemple un petit paysan, travaille pour lui-même et vend lui-même son produit, il peut être considéré comme son propre capitaliste et son propre propriétaire foncier. Il se paie à lui-même le salaire en tant qu'ouvrier, il touche le profit en tant que capitaliste et il prélève la rente en tant que propriétaire. La production capitaliste avec les rapports qui lui sont propres étant la base générale de l'organisation sociale, cette manière de voir est exacte, puisque ce n'est pas à cause de son travail mais parce qu'il est propriétaire des moyens de production - qui dans ce cas se présentent en général sous la forme de capital - qu'il peut s'approprier le surtravail qu'il fournit lui-même. De plus, comme son produit est une marchandise ayant un prix, la mise en valeur de son surtravail dépend, non de la masse de celui-ci, mais du taux général du profit, et de même l'excédent éventuel sur la part de plus-value qui lui revient d'après le taux général du profit, ne dépend pas de la quantité de travail qui fournit cet excédent ; il ne se l'approprie que parce qu'il est propriétaire du sol. Ce fait qu'un mode de production non capitaliste puisse être rangé, jusqu'à un certain point avec raison, parmi les formes de la production capitaliste, a pour conséquence que les conditions de celle-ci ont plus encore l'apparence d'être les conditions naturelles de toute production.

Cependant lorsqu'on ramène le salaire à sa base générale, c'est-à-dire à la partie que l'ouvrier consomme de son produit, et que l'on attribue à cette partie l'importance que tolère la productivité de la société et qu'exige le complet développement de l'individu ; lorsqu'on réduit le surtravail et la plus-value à ce qui est indispensable à l'extension continue de la reproduction et à la constitution d'un fonds d'assurance et de réserve ; lorsqu'enfin on comprend dans le travail nécessaire et le surtravail ce que les hommes Capables de produire doivent fournir pour ceux qui ne sont pas encore ou ne sont plus en état de travailler ; en un mot lorsqu'on dépouille le salaire et la plus-value, le travail nécessaire et le surtravail de leur caractère capitaliste, on se trouve en présence de bases qui sont communes à tous les systèmes de production sociale.

D'ailleurs cette manière de raisonner a été appliquée à d'autres systèmes de production. C'est ainsi que, des conditions de production quine représentaient d'aucune manière les rapports propres au système féodal ont été rangées dans ce dernier ; tels, par exemple, en Angleterre, les *tenures in common socage* (par opposition aux *tenures on Knight's service*) qui comprenaient exclusivement des obligations monétaires et n'étaient féodaux que de nom.

Chapitre LI : Les rapports de distribution et les rapports de production

La valeur nouvelle créée par le travail de l'année se subdivise donc en trois parties, constituant trois revenus distincts, tombant en partage l'un à ceux qui possèdent la force de travail, l'autre à ceux qui possèdent le capital, et le troisième à ceux qui détiennent la propriété foncière. Ces revenus répondent à des conditions ou des formes de la distribution, car ils expriment les proportions suivant lesquelles la valeur nouvellement créée sera répartie entre les propriétaires des différents agents de la production.

Dans la conception vulgaire, ces rapports de répartition apparaissent comme des rapports naturels, des rapports résultant nécessairement de la nature de la production sociale et des lois de la production humaine. Ceux qui défendent cette thèse sont obligés, il est vrai, de reconnaître que les sociétés qui ont précédé la société capitaliste avaient d'autres systèmes de répartition, mais ils ajoutent que ces systèmes étaient des formes rudimentaires, imparfaites et dissimulées de la répartition naturelle.

Cette conception comporte cependant une part de vérité. Quel que soit le mode de production, qu'il s'agisse, par exemple, de la communauté primitive de l'Inde ou du communisme plus artificiel du Pérou, une distinction peut toujours être établie entre le travail dont le produit est consommé directement par les producteurs et ceux qui en dépendent - nous faisons abstraction de la partie consommée productivement - et le travail qui est toujours du surtravail et dont le produit sert à la satisfaction de besoins généraux et sociaux, quelle que soit la manière dont il est réparti et quels que soient ceux qui en profitent. Les différents systèmes de répartition ne sont donc identiques que pour autant que l'on fasse abstraction de leurs différences et de leurs formes caractéristiques.

Des esprits plus cultivés, capables d'une critique plus profonde, admettent le caractère historique des rapports de la répartition¹³, mais soutiennent avec d'autant plus d'acharnement que les rapports de la production sont constants, découlent de la nature humaine et échappent par conséquent à l'influence du développement historique.

Cependant l'analyse scientifique démontre que la production capitaliste est d'une nature spéciale, qu'elle est déterminée historiquement et que, de même que tout autre système de production, elle a comme condition un stade déterminé du développement et de la morphologie des forces productives, condition qui est le résultat historique et le produit d'un processus antérieur, base déterminée du processus nouveau. Cette analyse établit encore que les rapports de production adéquats à ce système déterminé historiquement - rapports que les hommes observent dans leur vie sociale - ont un caractère spécifique, historique et transitoire, et que les rapports de la répartition sont essentiellement identiques à ceux de la production, dont elles représentent la seconde face, si bien qu'elles ont tous les deux le même caractère historique et transitoire.

Dans l'observation des conditions de la répartition, on part de ce prétendu fait que le produit annuel se subdivise en salaire, profit et rente, fait inexact lorsqu'il est présenté sous cette forme. Le produit se divise en capital et en revenus. L'un de ceux-ci, le salaire, ne prend la forme de revenu des ouvriers, qu'après avoir été opposé à ces mêmes ouvriers sous forme de *capital*. L'opposition comme capital des moyens de production et des produits du travail en général aux producteurs immédiats implique d'avance que les conditions matérielles du travail se présentent à l'égard des ouvriers avec un caractère social déterminé, et que dans la production même il existe un rapport donné entre eux et les propriétaires des moyens de travail. De son côté la conversion de ceux-ci en capital implique que les producteurs immédiats sont expropriés du sol et du sous-sol, et que la propriété foncière prend une forme déterminée.

Si l'une des parties du produit ne se convertissait pas en capital, l'autre ne se transformerait pas en salaire, profit et rente. D'autre part, la production capitaliste, par ce fait qu'elle suppose que les conditions de la production ont tel caractère social déterminé, les reproduit continuellement avec la même caractéristique. Elle engendre non seulement les produits matériels, mais reproduit continuellement les conditions de production dans lesquelles ceux-ci sont obtenus ; elle reproduit en même temps les conditions de répartition qui y correspondent.

D'une manière générale on peut dire que le capital, avec la propriété foncière qui en est le corollaire, implique par lui-même une répartition : l'expropriation des travailleurs des moyens de travail, la concentration de ceux-ci aux mains d'une minorité d'individus et l'appropriation exclusive du sol et du sous-sol au profit de quelques autres, en un mot les rapports que nous avons exposés dans le livre I, chap. XXV, en parlant de l'accumulation primitive. Mais cette répartition est absolument différente de celle dont on entend parler quand on dit que les rapports de la répartition ont un caractère historique comme les rapports de la production et qui fixe les droits des individus à la part du produit destinée à leur consommation individuelle. Ces conditions de la production sont la base de fonctions sociales spéciales, qui dans la production même sont assignées à des agents déterminés de celle-ci, distincts des producteurs immédiats. Elles communiquent aux conditions et aux représentants de la production une qualité sociale spécifique et déterminent entièrement le caractère et le mouvement de la production.

Deux caractères distinguent avant tout la production capitaliste :

Primo. - Elle produit des marchandises ou plutôt - car produire des marchandises ne la distingue pas d'autres systèmes de production - les produits qu'elle fournit ont pour caractères déterminant et dominant d'être des marchandises. Il en résulte que l'ouvrier n'est également qu'un vendeur de marchandise, que son travail est un travail salarié et qu'il est un ouvrier salarié. Inutile de développer encore comment le rapport entre le capital et le travail salarié détermine tout le caractère de la production. Les agents principaux de celle-ci, le capitaliste et l'ouvrier, sont la personnification du capital et du travail salarié, des individualités sociales déterminées portant l'empreinte de ce système social de production, des produits de celui-ci.

Déjà ce double caractère du produit d'être une marchandise et de la marchandise d'être le produit du capital définit tout le procès de circulation, un cycle social déterminé que les produits doivent parcourir et au cours duquel ils prennent des

¹³ J. Stuart Mill, *Some Unsettled Questions in Pol. Econ.* London 1844.

caractères sociaux déterminés. Il implique également des rapports donnés entre les agents de la production, rapports qui déterminent la mise en valeur des produits et leur retransformation en moyens d'existence ou en moyens de production.

Ce caractère du produit d'être une marchandise issue de la production capitaliste, sert en outre de point de départ à la détermination de la valeur et à l'action directrice de celle-ci sur le procès de production. D'une part, le travail dont il est question dans cette forme absolument spécifique de la valeur, est exclusivement le travail social; il autre part, la division de ce travail social et l'échange de ses produits, sa subordination et son adaptation au mécanisme de la société sont abandonnés aux mobiles arbitraires et antagonistes des producteurs capitalistes. Ceux-ci se dressent l'un en face de l'autre uniquement comme possesseurs de marchandises, cherchant chacun à vendre son produit au plus haut prix possible, guidés en apparence, même dans la production, par leur fantaisie. Il en résulte que la loi immanente s'affirme uniquement par leur concurrence, par la pression que l'un exerce sur l'autre et grâce à laquelle les écarts se contrebalancent, alors que c'est la loi de la valeur qui est la seule loi immanente, la loi naturelle et aveugle qui s'impose aux agents producteurs et qui assure, malgré toutes les fluctuations accidentelles, l'équilibre social de la production.

En outre la marchandise et encore plus la marchandise produite par le capital reflètent le caractère objectif des buts et le caractère subjectif des bases matérielles qui sont propres à la production capitaliste.

Secundo. - Le système capitaliste est caractérisé spécialement en ce que la plus-value est le but direct et la cause déterminante de la production. Le capital engendre essentiellement du capital et ne le fait que pour autant qu'il engendre de la plus-value. En étudiant la plus-value relative et la transformation de la plus-value en profit, nous avons vu comment ces phénomènes servent de base à un mode de production propre à la période capitaliste, à une forme spéciale du développement de la productivité sociale du travail, caractérisée par l'épanouissement des forces autonomes du capital en opposition avec le développement des travailleurs. Ainsi que nous l'avons vu, la production en vue de la valeur et de la plus-value implique la tendance permanente à ramener au-dessous de la moyenne sociale existante, le temps de travail nécessaire pour la production et par suite la valeur, de la marchandise. Cet effort pour ramener le coût de production à son minimum devient le facteur le plus énergique de l'accroissement de la productivité sociale du travail, qui ne se manifeste cependant que sous l'aspect d'une extension continue de la productivité du travail.

L'autorité du capitaliste comme personnification du capital dans le procès de production, sa fonction sociale en tant que dirigeant de la production sont essentiellement différentes de l'autorité dans une production par esclaves, par serfs, etc.

Dans le système capitaliste, le caractère social de la production agit sur les producteurs immédiats comme un mécanisme social organisé hiérarchiquement, dans lequel ceux qui exercent l'autorité le font parce qu'ils personnifient les conditions du travail contre le travail, et non, comme dans les systèmes de production antérieurs, parce qu'ils sont des dominateurs politiques ou théocratiques. Par contre, entre les capitalistes qui détiennent l'autorité et qui agissent l'un à l'égard de l'autre uniquement comme possesseurs de marchandises, règne l'anarchie la plus complète, au sein de laquelle la cohésion sociale de la production ne triomphe de l'arbitraire individuel que parce qu'elle est une loi naturelle toute puissante.

C'est uniquement à cause du caractère social spécifique des deux agents essentiels de la production, c'est parce que le travail revêt la forme de travail salarié et les moyens de production celle de capital, qu'une partie de la valeur (une partie du produit) se présente comme plus-value et que cette plus-value se présente comme profit (rente), comme gain des capitalistes, comme richesse supplémentaire et disponible, leur appartenant. C'est également parce que la plus-value se présente comme le profit du capitaliste, que les moyens de production additionnels, qui sont destinés à l'extension de la reproduction et qui forment une partie du profit, constituent un capital nouveau, et que l'extension du procès de reproduction est un procès d'accumulation capitaliste.

Bien que la forme de travail salarié qu'affecte le travail soit décisive pour le caractère de tout le procès et pour le mode spécifique de la production elle-même, ce n'est pas le travail salarié qui détermine la valeur. Dans cette détermination il s'agit du travail social en général, de la quantité de travail dont la société peut disposer et qui détermine le poids social de chaque produit en raison de la fraction que celui-ci en absorbe. La forme sous laquelle le temps de travail social intervient pour déterminer la valeur des marchandises, n'est en connexion avec les formes de travail salarié et de capital qu'affectent le travail et les moyens de production, que parce que c'est à cause de ces dernières que la production est une production de marchandises.

Considérons les soi-disant rapports de la répartition. Le salaire suppose le travail salarié, et le capital, le profit. Ces formes déterminées de la répartition supposent donc des conditions de production ayant des caractères sociaux déterminés et des rapports sociaux déterminés entre les agents de la production. Les conditions de la répartition ne sont donc que le reflet des conditions historiquement déterminées de la production.

Si nous envisageons le profit, nous voyons que cette forme de la plus-value implique que la création des moyens de production se fait d'après le système capitaliste ; il est donc l'expression d'un rapport qui domine la reproduction, bien que chaque capitaliste en particulier ait l'impression qu'il peut consommer tout le profit comme revenu. Cependant, à ce point de vue, le capitaliste se heurte à des obstacles, tels que les fonds d'assurance et de réserve, la loi de la concurrence, qui lui démontrent en fait que le profit n'est pas simplement une catégorie de la subdivision du produit destiné à la consommation individuelle. De plus tout le procès de production capitaliste est régi par les prix des produits. Or les coûts de production reposent à leur tour sur l'égalisation des taux de profit et sur la répartition qui y correspond, du capital entre les différentes branches de production. Le profit apparaît donc ici comme le facteur principal, non de la distribution des produits, mais de leur production, comme prenant part à la répartition des capitaux et même du travail entre les différentes sphères de production.

La subdivision du profit en profit d'entreprise et en intérêt semble être le partage d'un même revenu. Cependant elle résulte en première instance du capital se reproduisant et s'amplifiant par lui-même, considéré comme valeur engendrant de la plus-value. Elle donne lieu au crédit et aux institutions de crédit, et détermine ainsi la conformation de la production. Avec l'intérêt, etc. les prétendues formes de la répartition entrent dans le prix comme des moments déterminants de la production.

De la rente foncière on pourrait dire qu'elle est une simple forme de la répartition, étant donné que la propriété foncière n'accomplit aucune fonction ou du moins aucune fonction normale dans le procès de production. Mais, ce fait que la rente est limitée à l'excédent laissé par le profit moyen et que le propriétaire foncier, de dirigeant du procès de production et de tout le procès de la vie sociale, descend au rôle de bailleur de terre, d'usurier du sol et de vulgaire encaisseur de rentes, est une conséquence caractéristique et historique de la production capitaliste. Si l'appropriation individuelle de la terre est une prémisses historique de la production capitaliste, celle-ci a par contre comme conséquence que la propriété foncière revêt les formes nécessitées par l'exploitation capitaliste de l'agriculture. Dans d'autres formes sociales les revenus des propriétaires peuvent aussi être désignés sous le nom de rente, mais cette rente est essentiellement différente de celle qui est prélevée dans la société capitaliste.

Les soi-disant rapports de la répartition correspondent donc à des formes du procès de production, déterminées historiquement et socialement caractéristiques, à des rapports que les hommes entretiennent dans le procès de reproduction de leur existence. Ces rapports de répartition ont le même caractère historique que les rapports de la production, dont ils ne constituent d'ailleurs qu'une face. La répartition capitaliste est différente des autres formes de répartition résultant des autres modes de production ; chaque système de distribution disparaît avec le système de production qui l'a engendré et auquel il correspond.

La thèse qui attribue un caractère historique aux conditions de la répartition et le dénie aux conditions de la production, marque le point de départ de la critique - une critique encore très timide - de l'économie bourgeoise. Elle repose sur la confusion du procès social de production avec le simple procès de travail, tel qu'il se déroulerait anormalement pour un homme isolé ne recevant aucun aide de la société. Pour autant que l'on considère le procès de travail comme se passant simplement entre l'homme et la nature, on trouve qu'il se présente avec les mêmes éléments dans toutes les formes du développement social. Mais chaque forme historique de ce procès développe les bases matérielles et les formes sociales qui lui sont propres jusqu'à ce que arrivée à un certain degré de maturité, elle disparaît pour faire place à une forme plus élevée. Les symptômes de ce moment de crise apparaissent dès que les rapports de répartition et les rapports de production qui y correspondent, entrent en opposition profonde avec la productivité et le développement de leurs facteurs. A ce moment le conflit s'engage entre le développement matériel et la forme sociale de la production¹⁴.

¹⁴ Voir la brochure *Competition and Co-operation*. (1832 ?).

Chapître LII : Les classes

Les ouvriers salariés qui n'ont que la force de travail et dont le salaire est le revenu, les capitalistes qui possèdent le capital et touchent le profit, les propriétaires fonciers qui détiennent la terre et prélèvent la rente constituent les trois grandes classes de la société moderne, basée sur la production capitaliste.

C'est incontestablement en Angleterre que cette subdivision est le plus largement et le plus catégoriquement développée. Cependant elle n'y existe pas encore dans toute sa pureté et des couches de transition y masquent partout - incomparablement moins à la campagne que dans les villes - les lignes de démarcation. Mais ce fait est sans importance pour notre étude.

Nous avons vu que la tendance permanente et la loi de développement de la production capitaliste poussent à une séparation de plus en plus profonde des instruments de travail et du travail, à une concentration de plus en plus puissante des moyens de production et à la transformation du travail en travail salarié et des moyens de production en capital. A cette tendance correspond la séparation de la propriété foncière, du capital et du travail¹⁵, c'est-à-dire l'adaptation morphologique de la propriété foncière à la production capitaliste.

La question à laquelle nous avons à répondre est la suivante : Qu'est-ce qui constitue une classe ? ou bien : Comment se fait-il que ce soient les ouvriers salariés, les capitalistes et les propriétaires fonciers qui forment les trois grandes classes sociales ?

A première vue on pourrait invoquer l'identité des revenus et de leurs sources, et dire qu'il s'agit de trois grands groupes sociaux, dont les membres vivent respectivement du salaire, du profit et de la rente, c'est-à-dire de la mise en valeur de leur force de travail, de leur capital et de leur propriété foncière.

Mais si tel était le point de départ de la classification, les médecins et les employés, par exemple, formeraient également deux classes, car ils appartiennent à deux groupes sociaux distincts, dont les revenus ont la même source. Et cette subdivision irait à l'infini, en présence des séparations innombrables que la multiplicité des intérêts et la division du travail social créent parmi les ouvriers comme parmi les capitalistes et les propriétaires fonciers, ces derniers devant être groupés, par exemple, en propriétaires de vignobles, de terres labourables, de forêts, de mines, de pêches.

(Le manuscrit s'arrête ici).

¹⁵ F. List écrit judicieusement : « La prédominance du faire-valoir direct sur des propriétés de grande étendue démontre uniquement le retard de la civilisation, l'insuffisance des moyens de communication et le manque d'industries nationales et de villes florissantes. C'est pour ces raisons que l'on rencontre ce système partout en Russie, en Pologne, en Hongrie, dans le Mecklembourg. Autrefois il existait aussi en Angleterre ; mais le développement du commerce et de l'industrie y a substitué la culture dans des exploitations moyennes et affermées ». *Die Ackerverfassung, die Zwergwirtschaft und die Auswanderung*, 1842, p. 10.